

LE CANADA AU 21^e SIÈCLE

I. MISE EN SITUATION

LES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES AU CANADA, 1996-2006 : LES RÉPERCUSSIONS SUR LES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ

*Document n° 4
Novembre 1998*

Programme des publications de recherche d'Industrie Canada

Le Programme des publications de recherche d'Industrie Canada fournit une tribune pour l'analyse des grands défis micro-économiques auxquels est confrontée l'économie canadienne et favorise un débat public éclairé sur les grandes questions d'actualité. Sous l'égide de la Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique, la collection des documents de recherche, qui s'inscrit dans le cadre de ce programme, regroupe des documents de travail analytiques révisés par des pairs et des documents de discussion rédigés par des spécialistes qui portent sur des questions micro-économiques d'importance primordiale.

Les opinions exprimées dans ces documents de recherche ne reflètent pas nécessairement celles d'Industrie Canada ou du gouvernement fédéral.

Programme des publications
de recherche d'Industrie Canada

LE CANADA AU 21^e SIÈCLE

I. MISE EN SITUATION

LES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES AU CANADA, 1996-2006 : LES RÉPERCUSSIONS SUR LES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ

*Par David K. Foot, Richard A. Loreto
et Thomas W. McCormack,
Madison Avenue Demographics Group*

Also available in English

Données de catalogage avant publication (Canada)

Foot, David K., 1944- .

Les tendances démographiques au Canada, 1996-2006 :
les répercussions sur les secteurs public et privé

(Le Canada au 21^e siècle. I, Mise en situation)
Texte en français et en anglais disposé tête-bêche.
Titre de la p. de t. addit. : Demographic Trends in Canada, 1996-2006.
Comprend des références bibliographiques.

ISBN 0-662-63794-1

N° de cat. C21-27/1-1998-4

1. Prévision démographique – Canada.
2. Canada – Conditions économiques, 1991- .
3. Prévision économique – Canada.
4. Répartition par âge (Démographie) – Aspect économique – Canada.
5. Travail, Marché du – Canada – Prévision.
6. Innovations – Canada – Aspect économique.
- I. Loreto, Richard Anthony.
- II. McCormack, Thomas W., 1946- .
- III. Canada. Industrie Canada. Direction générale de l'analyse micro-économique.
- IV Titre.
- V. Le Canada au 21^e siècle. I, Mise en situation.

HC 113.F66 1998

304.6'0971'01

C98-980330-9F

Vous trouverez, à la fin du présent ouvrage, des renseignements sur les documents publiés dans le cadre du Programme des publications de recherche et sur la façon d'en obtenir des exemplaires. Des sommaires des documents et cahiers de recherche publiés dans les diverses collections d'Industrie Canada, ainsi que le texte intégral de notre bulletin trimestriel, MICRO, peuvent être consultés sur STRATEGIS, le service d'information commerciale en direct du Ministère, à l'adresse <http://strategis.ic.gc.ca>.

Prière d'adresser tout commentaire à :

Someshwar Rao
Directeur
Analyse des investissements stratégiques
Analyse de la politique micro-économique
Industrie Canada
5^e étage, tour ouest
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Tél. : (613) 941-8187
Fax : (613) 991-1261
Courriel : rao.someshwar@ic.gc.ca

Table des matières

PRÉFACE	i
INTRODUCTION	1
LA « LEÇON DÉMOGRAPHIQUE »	3
APERÇU DES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES	3
LA POPULATION DU CANADA PAR PROVINCE EN 1996	7
LA POPULATION DU CANADA PAR RÉGION URBAINE EN 1996	9
LA CROISSANCE DE LA POPULATION DU CANADA DE 1996 À 2006	11
LA CROISSANCE DE LA POPULATION DU CANADA PAR GROUPE D'ÂGE DE 1996 À 2006	12
LA CROISSANCE DE LA POPULATION DU CANADA PAR PROVINCE DE 1996 À 2006	13
LA CROISSANCE DE LA POPULATION DU CANADA PAR RÉGION URBAINE DE 1996 À 2006	14
LA CROISSANCE DE LA POPULATION ACTIVE DU CANADA PAR GROUPE D'ÂGE ET PAR SEXE DE 1996 À 2006	16
LA CROISSANCE DE L'EMPLOI AU CANADA PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DE 1996 À 2006	21
L'INCIDENCE DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE	23
L'APPLICATION DU MODÈLE DU « BABY-BOOM, DU BABY-BUST ET DE L'ÉCHO »	23
LES FACTEURS DE L'OFFRE	23
LES FACTEURS DE LA DEMANDE : LE SECTEUR PRIVÉ	35
LES FACTEURS DE LA DEMANDE : LE SECTEUR PUBLIC	43
CONCLUSIONS	47
NOTES	49
BIBLIOGRAPHIE	51
PUBLICATIONS DE RECHERCHE D'INDUSTRIE CANADA	53

PRÉFACE

À L'APPROCHE DU NOUVEAU MILLÉNAIRE, les Canadiens assistent à une transformation radicale des paramètres de l'économie. La tendance à la mondialisation des marchés et à l'intégration de plus en plus poussée de l'activité économique entre les nations s'accroît. Les progrès spectaculaires de l'informatique et des communications facilitent ce mouvement de mondialisation et changent fondamentalement le milieu de travail et le mode de vie des Canadiens. Du même coup, et comme conséquence première de la révolution de l'information, les activités axées sur le savoir occupent une place sans cesse plus grande dans notre économie et celle des autres pays industrialisés.

Cette mutation fondamentale de l'économie nous incite à faire une comparaison avec la révolution industrielle du 19^e siècle. Comme à cette époque, les grands changements structurels engendrent des incertitudes. Les entreprises et les travailleurs luttent pour se tailler une place dans ce nouvel ordre économique. Les Canadiens se demandent si les ressources matérielles, humaines et institutionnelles de leur pays constituent une assise suffisamment solide pour garantir leur prospérité future. Beaucoup estiment que les perspectives qui s'offrent au Canada sont beaucoup moins sûres qu'à l'époque où les richesses naturelles jouaient un rôle clé dans l'édification de l'économie du pays.

Afin d'explorer plus à fond les possibilités et les défis que laissent entrevoir ces développements à moyen et à long terme, la Direction de l'analyse de la politique micro-économique d'Industrie Canada a invité un groupe de spécialistes à présenter leur « vision » du Canada au 21^e siècle dans un certain nombre de domaines importants. Chaque auteur devait s'attaquer à deux tâches redoutables : d'abord dégager les grandes tendances historiques en vue d'élaborer des scénarios illustrant comment les choses évolueront vraisemblablement au cours des dix à quinze prochaines années dans le domaine qui lui avait été assigné, puis examiner les conséquences à moyen terme de cette évolution pour l'économie canadienne.

Les essais qui découlent de cet exercice sont en voie de publication sous le thème général « Le Canada au 21^e siècle ». La collection englobe onze documents traitant des perspectives qui s'offrent au Canada à moyen terme dans différents domaines. Ces documents sont répartis en trois volets. Le premier, *Mise en situation*, est consacré aux tendances fondamentales qui façonneront le contexte économique à moyen terme au Canada. Le second volet, *Ressources et technologie*, traite de l'évolution de certains facteurs importants sur le plan de la création de la richesse au Canada, ainsi que des mesures requises pour leur donner un solide fondement en vue d'assurer la prospérité du pays. Le troisième et dernier volet, *Relever le défi*, scrute les réactions des particuliers, des entreprises et des gouvernements aux défis qui se présenteront à moyen terme et propose certains éléments de solution en vue d'orienter le pays sur la bonne voie.

Dernier exposé du volet *Mise en situation*, l'étude de David Foot, Richard Loreto et Tom McCormack, de Madison Avenue Demographics Group, s'intéresse aux répercussions du vieillissement de la population canadienne sur le contexte économique national. Les auteurs affirment qu'en 2006, des pénuries sérieuses de travailleurs de moins de 35 ans séviront dans certaines industries de services où la technologie ne peut se substituer à la main-d'oeuvre. En outre, l'emploi autonome devrait progresser au cours des prochaines années à mesure que la génération du boum des naissances traversera la période où le travail autonome atteint un sommet parmi ses membres. Cette évolution structurelle de l'offre de main-d'oeuvre s'accompagnera vraisemblablement de certains déplacements importants – d'origine démographique – dans les profils de dépenses, vers les loisirs, les soins de santé et les services financiers.

INTRODUCTION¹

L'OBJET DE CE DOCUMENT est de décrire et d'analyser les tendances démographiques au Canada, et d'examiner leurs répercussions sur les activités des secteurs public et privé au cours des 10 prochaines années. Même si les constatations et les conclusions qui y sont présentées se fondent sur une somme considérable de travaux empiriques – dont vous trouverez la liste à la section « Bibliographie » –, il importe de souligner qu'Industrie Canada, notre client, souhaitait obtenir un document non technique dans le but de susciter la discussion parmi toutes les parties intéressées. Voilà pourquoi ce document compte peu de données statistiques et que les renvois à des sources de référence précises sont inexistantes. À ce dernier égard, vous pourrez consulter la liste des références ou communiquer avec les auteurs.

Ce document est subdivisé en quatre parties. Dans la première, vous sont présentés l'objet de l'étude, l'approche empruntée et la structure du document. Vous trouverez, dans la partie suivante, les tendances démographiques aux échelles nationale, provinciale et urbaine, tendances présentées dans des perspectives rétrospective et prospective. Dans la troisième partie, les auteurs explorent les répercussions générales de l'évolution démographique sur un ensemble de produits et de services des secteurs public et privé. Enfin, vous sont exposées des conclusions générales concernant l'importance relative de l'analyse démographique lors de la détermination, par les secteurs public et privé, des politiques et orientations à retenir.

LA « LEÇON DÉMOGRAPHIQUE »

APERÇU DES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES²

HABITUELLEMENT, LA DÉMOGRAPHIE SE PRÉOCCUPE des effets réciproques de nombreuses variables, dont l'ethnicité et le sexe. Dans cette analyse, c'est à l'âge que l'on accorde la plus grande importance, car l'âge, tout au long du cycle de la vie, est la variable démographique la plus déterminante du comportement économique des gens. L'âge explique presque tout quand vient le temps d'analyser, dans une perspective démographique, les comportements économiques de la population.

La population du Canada est vieillissante. Cela tient à une longue période marquée par un faible taux de fécondité – situation qui perdurera sans aucun doute – et par l'accroissement de l'espérance de vie. Cette situation se traduira par des répercussions importantes sur la fourniture de produits et de services par les secteurs public et privé.

La croissance de la population canadienne découle de deux facteurs :

- le taux net d'accroissement naturel – la différence entre les naissances et les décès;
- la balance migratoire – la différence entre l'immigration et l'émigration.

FIGURE 1

INCIDENCE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ ET NOMBRE DE NAISSANCES (EN MILLIERS), 1921-1995

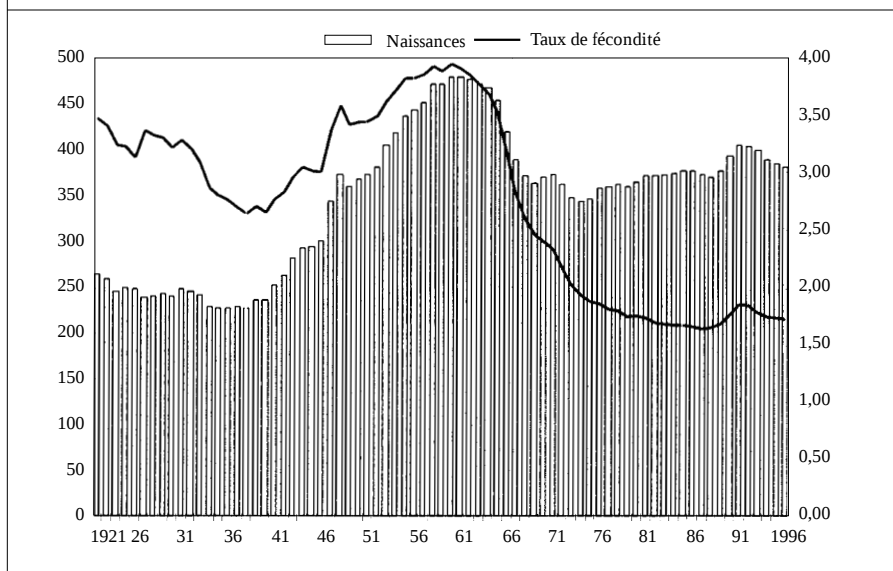
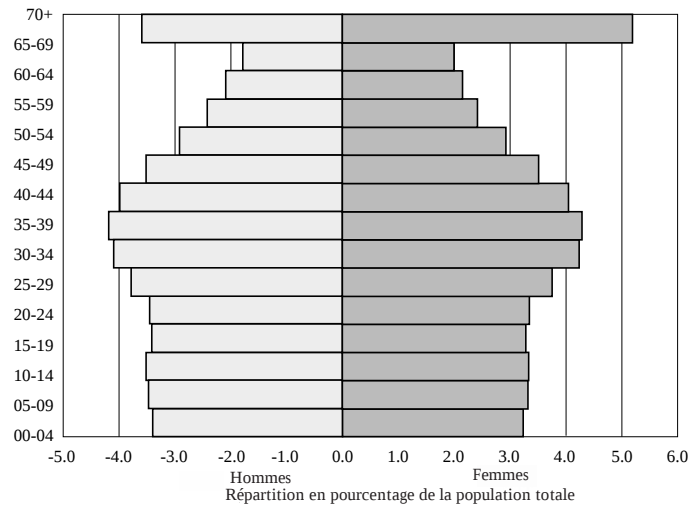


FIGURE 2

LA POPULATION DU CANADA SELON LA COMPOSITION PAR ÂGE, 1996



Pour bien saisir la notion de « naissances », il est utile de faire la distinction entre « taux de fécondité » et « taux de natalité ». Le taux de fécondité exprime le nombre moyen de naissances par femme au cours de leur vie. Il s'agit d'un indicateur de la taille moyenne des familles. Le taux de natalité exprime le rapport entre le nombre des naissances et le chiffre de la population dans une période déterminée.

Au Canada, depuis les années 60, le taux de fécondité est à la baisse. Il s'établit, à l'heure actuelle, à 1,7 enfant par femme. Ce taux est inférieur au taux de reproduction de la population, qui est de 2,1. Toutes les provinces justifient de taux de fertilité inférieurs au taux de reproduction, Terre-Neuve affichant le taux le plus bas jamais constaté pour une province, à savoir 1,3 en 1993. Au Canada, seules les collectivités autochtones justifient d'un taux de fécondité bien supérieur au taux de reproduction.

En dépit de ce faible taux de fécondité, le nombre annuel de naissances a augmenté tout au long des années 80, la génération des « baby-boomers » de l'après-guerre franchissant sa période de fécondité la plus intense. Le nombre de naissances a atteint son point culminant en 1990, accusant une tendance à la baisse depuis (diminution de 4,7 p. 100 de 1990 à 1994).

Au plan du taux net d'accroissement naturel de la population, le modèle des générations « du baby-boom, du baby-bust et de l'écho » constitue la cadre d'analyse par excellence pour bien comprendre les cinquante dernière années et les dix prochaines. Les enfants de la génération du baby-boom, nés entre 1947

et 1966, comptent pour près du tiers (9,8 millions) de la population actuelle du Canada (30 millions). (Veuillez consulter la note 2.) Une importante cohorte de cette génération du baby-boom se compose des personnes nées entre 1960 (au sommet du boom) et 1966 – la soi-disant « génération X » qui compte environ 2,6 millions d'individus. La cohorte de la génération du baby-bust, les enfants nés entre 1967 et 1979 – période au cours de laquelle le taux de fécondité était à la baisse – regroupe quelque 5,4 millions de Canadiens (environ 55 p. 100 de la cohorte du baby-boom). La génération de l'écho, les enfants nés au cours des années 80 et au début des années 90, sont les enfants de la génération des baby-boomers. Ce groupe est plus nombreux (6,9 millions ou environ 70 p. 100 de la cohorte du baby-boom) que le groupe de la génération précédente, celle du baby-bust. Cela tient non pas au relèvement du taux de fécondité, mais plutôt à la seule taille de la génération des baby-boomers. Si l'on se tourne vers l'avenir, il est maintenant possible de déterminer l'importance du groupe qui composera la prochaine génération, « les enfants du millénaire », ceux qui sont nés ou naîtront entre 1995 et 2010. Il s'agira essentiellement des enfants de la génération du baby-bust qui, ultimement, compteront pour un pourcentage relativement faible de la population canadienne.

Le modèle du « baby-boom, du baby-bust et de l'écho » est manifeste au Canada dans son ensemble, de même qu'en Ontario et dans les provinces de l'Ouest. La génération de l'écho ne constitue pas un facteur démographique important ni au Québec ni dans les provinces des Maritimes en raison de taux relativement élevés de migration de la génération du baby-boom au cours des dernières décennies, les baby-boomers ayant quitté ces provinces.

Relativement parlant, c'est au Canada que s'est manifesté le plus, dans la période de l'après-guerre, le phénomène des baby-boomers, lorsque l'on compare la situation du Canada à celle des autres pays développés, y compris les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. La taille énorme de la génération du baby-boom, la taille considérablement plus petite de la génération du baby-bust et la dimension « intermédiaire » de la génération de l'écho (plus petite que la génération du baby-boom mais plus grande que la génération du baby-bust) constituent des facteurs démographiques déterminants qui facilitent la compréhension des tendances – passées et futures – en ce qui concerne les orientations des organisations publiques et le comportement des marchés au Canada. Compte tenu de l'importance déterminante de la variable « âge » sur le comportement économique, ces différentes cohortes exerceront une influence considérable, à tous les stades de leur cycle de vie, sur l'offre et la demande de services et de produits des organisations publiques et privées.

Malgré le fléchissement des taux de mortalité, le nombre de décès s'est accru de façon constante au cours des cinquante dernières années et cet accroissement se poursuivra en raison du vieillissement de la population. Qui plus est, à la lumière des taux de mortalité actuels, on constate qu'un « écart numérique se creuse entre les sexes », c'est-à-dire qu'en moyenne les femmes vivent plus longtemps que les hommes (81 ans par rapport à 75 ans). Il demeure

qu'en dépit de l'accroissement, à long terme, du nombre de décès, on a constaté au Canada, en 1994, presque deux fois plus de naissances (386 550) que de décès (211 535).

À la lumière de ces courbes de fécondité et de mortalité, il s'ensuit que la croissance nette de la population canadienne attribuable aux naissances sera nulle d'ici la seconde décennie du XXI^e siècle. En l'absence de gains découlant de l'immigration, la population canadienne amorcerait alors une longue période de fléchissement graduel.

L'immigration a toujours constitué un facteur important de la croissance et de la vitalité de la population canadienne. Au fil des ans, l'immigration a été utilisée à titre d'outil de développement économique – taux plus élevés au cours des périodes fastes, où l'économie était en mesure d'absorber un plus grand nombre d'arrivants, et taux plus faibles en périodes de croissance économique modérée. Toutefois, ce lien entre la santé économique du pays et la politique d'immigration du Canada s'est estompé dans les années 90. En dépit du faible rendement économique du Canada depuis le début de la dernière décennie, les taux d'immigration ont été maintenus à des niveaux relativement élevés si on les situe dans une perspective historique.

À l'heure actuelle, un peu plus de 200 000 immigrants viennent s'établir au Canada chaque année. Lorsque l'on tient compte de l'émigration, on obtient un gain net d'environ 150 000 personnes au plan de la population canadienne. En conséquence, la balance migratoire contribue à peine moins que l'accroissement naturel à la croissance de la population.

L'âge des immigrants qui viennent s'établir au Canada varie, la plupart ayant entre 20 et 44 ans. C'est la période de la vie où les gens sont les plus mobiles, et cela s'applique autant à la migration internationale qu'à la migration interne. En conséquence, le facteur de la balance migratoire nette quant à la croissance de la population est davantage pertinent pour certaines cohortes, et l'est moins pour d'autres.

Aussi, la migration nette affecte également la distribution régionale de la population tant entre les provinces qu'à l'intérieur d'une province donnée. Par exemple, la destination canadienne la plus fréquente pour les immigrants est l'Ontario (51,9 p. 100 en 1994), tout particulièrement l'agglomération métropolitaine de Toronto.

Au cours des années 50 et 60, le gros des immigrants au Canada venait d'Europe. Au cours des 25 dernières années, le gros des immigrants provenait de l'Asie, des Caraïbes, de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale. Cette constatation témoigne du vieillissement (et, d'emblée, du taux moindre de mobilité) de la population européenne et des taux de fécondité et de mobilité plus élevés des populations des pays de l'Asie, des Caraïbes, de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale. À la lumière des courbes mondiales de fécondité et de mortalité, non seulement l'immigration contribuera à la croissance de la population canadienne, mais elle favorisera la diversité ethnique et raciale, marque de commerce de la société canadienne.

La démographie sert de fondement à l'établissement de projections – et non de prédictions – quant aux tendances de l'avenir. Les projections découlent d'hypothèses quant aux taux de fécondité, de mortalité et de migration nette (tant internationale qu'interne). On peut ainsi imaginer des scénarios à l'égard des cinq, dix ou vingt prochaines années. Or, même s'il est possible de faire des projections à l'égard de périodes encore plus lointaines, il est plus difficile de bien gérer l'autre « tiers » des variables qui ont une incidence sur le comportement économique. En conséquence, si elles découlent d'hypothèses plausibles, les projections démographiques sont plus réalistes lorsqu'elles concernent des périodes de cinq à quinze ans.

Les projections présentées dans cette étude reposent sur le maintien des taux de fécondité, de mortalité et de migration nette (environ 150 000 immigrants par année) actuels. On obtient alors un scénario où le nombre de naissances demeure à la baisse et le nombre de décès demeure à la hausse. En conséquence, le taux de croissance de la population fléchit et, au fil des ans, la part de la migration nette devient plus importante que celle du taux net d'accroissement naturel en ce qui concerne la croissance de la population.

LA POPULATION DU CANADA PAR PROVINCE EN 1996

DEPUIS 1991, LA POPULATION DU CANADA S'EST ACCRUE DE 6,4 p. 100, passant de 27 296 900 à 29 033 500 personnes (se reporter à la note 2). La répartition de la population canadienne parmi ses régions est inégale. L'Ontario, la province la plus peuplée, comptait environ 10 823 300 personnes en 1996, soit 37,3 p. 100 de la population du pays. Le Québec, la province se classant au second rang, comptait environ 7 187 300 personnes (24,8 p. 100 de la population totale). La Colombie-Britannique, au troisième rang, comptait environ 3 731 200 personnes (12,9 p. 100) et l'Alberta, au quatrième rang, environ 2 717 400 personnes (9,4 p. 100). Ces quatre provinces regroupent 84,2 p. 100 de tous les Canadiens. Le reste de la population — 4 574 300 personnes (ou 15,8 p. 100 du total) — est réparti parmi les six autres provinces et les deux territoires.

Le taux de croissance par province a varié énormément depuis le recensement de 1991. Le taux de croissance de la Colombie-Britannique est le plus élevé (13,7 p. 100 au cours de cette période de cinq ans); elle est suivie des Territoires du Nord-Ouest (9,2), de l'Ontario (7,3), de l'Alberta (6,7), de l'Île-du-Prince-Édouard (4,8), du Québec (4,2), du Yukon (4,1), du Manitoba (2,7), de la Nouvelle-Écosse (2,6), du Nouveau-Brunswick (1,9), de la Saskatchewan (1,2) et de Terre-Neuve (-1,0).

La variation des taux de croissance des provinces au cours de cette période tient aux raisons suivantes: variation des taux de fécondité et de mortalité; variation de la composition par âge des populations auxquelles ces taux s'appliquent; et variation de la mesure dans laquelle chaque province parvient à recruter des migrants de l'étranger et des autres provinces et territoires.

TABLEAU 1

LA POPULATION DU CANADA, PAR PROVINCE, 1996

Province	Population 1996	Évolution (en %) 1991-1996	Part (en %) 1996
Terre-Neuve	563 009	-1,0	1,9
Île-du-Prince-Édouard	135 978	4,8	0,5
Nouvelle-Écosse	923 615	2,6	3,2
Nouveau-Brunswick	737 635	1,9	2,5
Québec	7 187 252	4,2	24,8
Ontario	10 823 307	7,3	37,3
Manitoba	1 121 821	2,7	3,9
Saskatchewan	1 000 439	1,2	3,4
Alberta	2 717 369	6,7	9,4
Colombie-Britannique	3 731 184	13,7	12,9
Yukon	28 954	4,1	0,1
Territoires du Nord-Ouest	62 916	9,2	0,2
Canada	29 033 478	6,4	100,0

TABLEAU 2

FACTEURS INFLUANT SUR LA CROISSANCE DE LA POPULATION DU CANADA,
PAR PROVINCE, 1991-1996

	Naissances	Décès	Taux net d'accroissement naturel	Migration nette	Évolution cumulative
Terre-Neuve	31 031	19 280	11 752	-17 228	-5 476
Île-du-Prince-Édouard	8 737	5 719	3 017	3 210	6 228
Nouvelle-Écosse	56 451	37 530	18 920	4 755	23 675
Nouveau-Brunswick	43 105	28 674	14 431	-681	13 750
Québec	446 222	257 429	188 793	102 488	291 282
Ontario	697 258	376 347	320 911	417 497	738 407
Manitoba	81 702	46 129	35 574	-5 703	29 871
Saskatchewan	70 689	40 617	30 073	-18 564	11 509
Alberta	194 191	75 898	118 293	53 521	171 814
Colombie-Britannique	219 154	127 867	91 287	357 842	449 129
Yukon	2 250	629	1 621	-492	1 129
Territoires du Nord-Ouest	7 061	1 300	5 761	-480	5 281
Canada	1 857 851	1 017 419	840 433	896 165	1 736 598

Ce dernier tableau montre que les provinces et les territoires qui justifient des taux de croissance les plus élevés jouissent aussi des taux de migration nette les plus élevés. Par exemple, la population de la Colombie-Britannique s'est accrue de 449 100 personnes au cours des cinq dernières années, et 79,7 p. 100 de cette croissance tient à la migration nette. Par ailleurs, la population du Québec s'est accrue de 291 300 personnes, dont seulement 35,2 p. 100 découle de la migration nette. La population de Terre-Neuve a fléchi de 5,500 personnes – malgré un gain de 11 800 personnes au plan du taux net d'accroissement naturel – en raison d'une perte de 17 200 personnes au titre de la migration nette.

LA POPULATION DU CANADA PAR RÉGION URBAINE EN 1996

EN 1996, LA VASTE MAJORITÉ DE LA POPULATION DU CANADA – 29 033 500 personnes – résidait dans les plus grandes régions urbaines du pays. En voici la ventilation :

- Les 54 plus grandes régions urbaines au Canada – englobant toutes les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement comptant, en 1991, plus de 50 000 personnes – regroupaient, en 1996, 69,8 p. 100 de l'ensemble de la population canadienne.
- Collectivement, de 1991 à 1996, la population de ces 54 régions urbaines s'est accrue de 1 329 700 personnes, ce qui représente 76,6 p. 100 – un taux disproportionné – de la croissance totale de la population canadienne au cours de cette période.
- Ces 54 régions urbaines présentent un taux collectif de croissance de 7,0 p. 100 au cours de la période de 1991 à 1996, contraste marqué par rapport au taux de croissance – seulement 4,9 p. 100 – du reste du Canada (le taux national étant de 6,4 p. 100).
- Les quatre plus grandes régions urbaines – chacune comptant plus de 1 000 000 de personnes – regroupent 35,4 p. 100 de la population canadienne totale.
- Les 16 plus grandes régions urbaines – chacune comptant 250 000 personnes ou plus – regroupent 56,2 p. 100 de l'ensemble de la population canadienne.

Le taux de croissance de la population des régions urbaines du Canada a été inégal au cours de la période de 1991 à 1996, passant de 27,7 p. 100 à Barrie, région urbaine de l'Ontario (taux de croissance annuel composé de 4,2 p. 100) à 0,4 p. 100 à Thunder Bay, une autre région urbaine de l'Ontario (taux de croissance annuel composé de 0,0 p. 100).

TABLEAU 3

LA POPULATION DU CANADA PAR RÉGION URBAINE SELON LA TAILLE DE LEUR POPULATION, 1996

Région urbaine	Province	Population 1996	Évolution (en %) 1991-1996	Part (en %) 1996
Toronto	Ont.	4 222 790	8,5	14,5
Montréal	Qc.	3 258 915	4,2	11,2
Vancouver	C.-B.	1 811 962	13,1	6,2
Ottawa-Hull	Ont.	1 005 150	9,2	3,5
Edmonton	Alb.	869 029	3,5	3,0
Calgary	Alb.	827 567	9,8	2,9
Québec	Qc.	677 155	4,9	2,3
Winnipeg	Man.	669 587	2,6	2,3
Hamilton	Ont.	626 076	4,4	2,2
London	Ont.	406 395	6,5	1,4
Kitchener	Ont.	387 501	8,7	1,3
St. Catharines-Niagara	Ont.	379 310	4,0	1,3
Halifax	N.-É.	336 291	4,9	1,2
Victoria	C.-B.	306 830	6,6	1,1
Windsor	Ont.	278 924	6,4	1,0
Oshawa	Ont.	258 618	7,7	0,9
Saskatoon	Sask.	220 998	5,2	0,8
Regina	Sask.	196 746	2,6	0,7
St. John's	T.-N.	177 239	3,1	0,6
Chicoutimi-Jonquière	Qc.	165 372	2,8	0,6
Sudbury	Ont.	161 914	2,7	0,6
Sherbrooke	Qc.	145 468	4,5	0,5
Kingston	Ont.	143 317	5,1	0,5
Trois-Rivières	Qc.	139 817	2,6	0,5
Kelowna	C.-B.	136 629	22,2	0,5
Abbotsford	C.-B.	135 383	19,2	0,5
Saint John	N.-B.	126 687	1,4	0,4
Thunder Bay	Ont.	124 951	0,4	0,4
Sydney	N.-É.	117 052	0,8	0,4
Barrie	Ont.	113 070	22,7	0,4
Moncton	N.-B.	111 542	4,7	0,4
Guelph	Ont.	104 201	7,2	0,4
Brantford	Ont.	102 319	5,4	0,4
Peterborough	Ont.	101 188	3,2	0,3
Belleville	Ont.	100 293	5,6	0,3
Sault Ste-Marie	Ont.	91 416	7,5	0,3
Nanaimo	C.-B.	89 285	21,5	0,3
Sarnia-Clearwater	Ont.	88 928	1,2	0,3
Kamloops	C.-B.	80 193	18,2	0,3
Prince George	C.-B.	77 095	10,7	0,3

TABLEAU 3 (SUITE)

Saint-Jean-sur-Richelieu	Qc.	76 941	12,6	0,3
Fredericton	N.-B.	76 450	6,5	0,3
Chilliwack	C.-B.	73 928	23,0	0,3
North Bay	Ont.	66 647	5,3	0,2
Lethbridge	Alb.	66 206	8,6	0,2
Granby	Qc.	64 135	8,0	0,2
Drummondville	Qc.	63 931	6,4	0,2
Red Deer	Alb.	63 350	9,0	0,2
Shawinigan	Qc.	62 002	0,4	0,2
Charlottetown	Î.-P.-É.	60 631	5,6	0,2
Saint-Jérôme	Qc.	59 975	15,4	0,2
Medicine Hat	Alb.	58 334	10,8	0,2
Cornwall	Ont.	55 768	4,1	0,2
Saint-Hyacinthe	Qc.	51 146	1,9	0,2
Total partiel		20 272 645	7,0	69,8
Reste du Canada		8 760 833	4,9	30,2
Canada		29 033 478	6,4	100,0

LA CROISSANCE DE LA POPULATION DU CANADA DE 1996 À 2006

AU COURS DE LA PROCHAINE DÉCENNIE, les projections indiquent que la population du Canada s'accroîtra de 2 593 000 personnes. Ces projections reposent sur les hypothèses suivantes :

- l'indice synthétique de fécondité se maintiendra au taux de 1,74 naissance vivante par femme;
- les taux de mortalité par âge et par sexe demeureront constants et identiques aux taux constatés au début des années 90; et
- la migration internationale nette s'établira en moyenne à 150 000 personnes par année (c'est-à-dire, immigration moyenne de 200 000 personnes par année, nombre conforme aux objectifs actuels du gouvernement fédéral, et émigration moyenne de 50 000 personnes par année, moyenne établie d'après les données historiques).

La stabilité prévue quant à l'indice synthétique de fécondité au cours de la prochaine décennie suppose que le nombre annuel de naissances se situera entre 370 000 et 380 000 au cours de la période de 1996 à 2006.

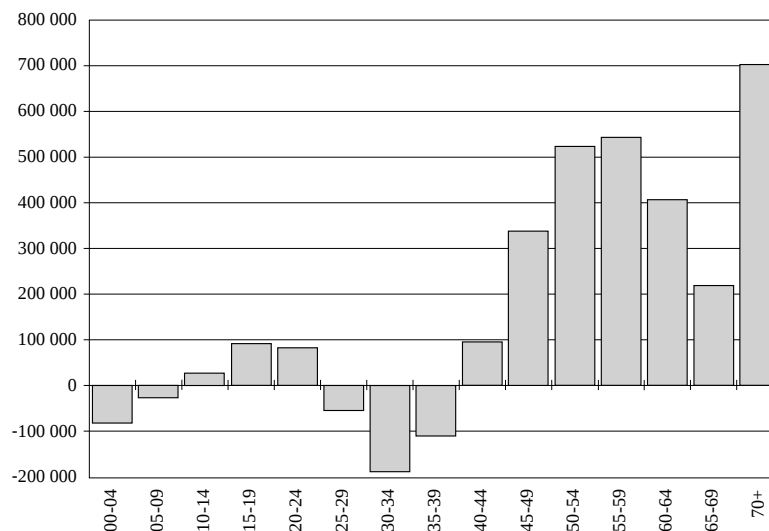
CROISSANCE DE LA POPULATION DU CANADA PAR GROUPE D'ÂGE DE 1996 À 2006

LA CROISSANCE PROJETÉE DE 2 593 000 PERSONNES de la population du Canada au cours de la prochaine décennie devrait se faire de façon inégale selon les groupes d'âge. Cette étude propose les projections suivantes pour cette période :

- Le groupe d'âge qui, en termes absolus, devrait afficher le taux de croissance le plus élevé au cours de cette période est celui des personnes âgées de 70 ans et plus. Il devrait s'élargir d'environ 705 000 personnes au cours de la prochaine décennie, ce qui représentera 27 p. 100 de la croissance totale de la population canadienne.
- Le groupe des 55 à 59 ans devrait s'élargir de 548 000 personnes et celui des 50 à 54 ans, de 529 000. Il faut donc s'attendre à ce que le groupe des cinquantenaires s'élargisse de 1 077 000 personnes, à savoir environ 42 p. 100 de la croissance projetée de la population canadienne – 2 593 000 personnes – au cours de cette période. Ce groupe constitue la première vague de la génération du baby-boom dont les membres s'inscrivent, à l'heure actuelle, dans le groupe d'âge des 40 à 49 ans.

FIGURE 3

CROISSANCE DE LA POPULATION DU CANADA PAR GROUPE D'ÂGE, 1996-2006



- On trouve ensuite, dans l'ordre, le groupe des 60 à 64 ans (hausse de 407 000 personnes), le groupe des 45 à 49 ans (hausse de 339 000 personnes) et le groupe des 65 à 69 ans (hausse de 233 000 personnes). Le groupe des 45 à 49 ans est composé des personnes nées au sommet ou presque du baby-boom.
- La croissance de tous les groupes de moins de 45 ans – subdivisés en tranches de cinq ans – devrait être moindre que celle des groupes de 45 ans et plus. Dans certains cas, des baisses marquées sont prévues. Ces cohortes sont celles de la génération X, ainsi que celles des générations du baby-bust et de l'écho.
- Il faut s'attendre à ce que parmi les groupes d'âge qui accuseront un déclin, les 30 à 39 ans soient les plus touchés. Ce groupe, qui, en 1996, réunissait les personnes âgées de 20 à 29 ans, est celui de la génération du baby-bust, les personnes nées entre 1967 et 1976, époque où le nombre de naissances a été considérablement moindre que celui de la décennie précédente.
- Les groupes réunissant les Canadiens âgés de moins de 45 ans afficheront, au cours de la prochaine décennie, soit une faible hausse, soit une baisse en dépit de l'arrivée d'un nombre important d'immigrants, hypothèse retenue aux fins de nos projections. Règle générale, les immigrants sont relativement jeunes, la plupart s'inscrivant dans le groupe des 22 à 44 ans (57 p. 100 des immigrants, de 1990 à 1992, faisaient partie de ce groupe d'âge). Souvent, ces personnes ont de jeunes enfants. Sans cet afflux d'immigrants au cours de la prochaine décennie, la croissance de la tranche de la population canadienne composée des moins de 45 ans serait encore plus faible que celle prévue à l'heure actuelle.

LA CROISSANCE DE LA POPULATION DU CANADA PAR PROVINCE DE 1996 À 2006

DANS CETTE ÉTUDE, LES PROJECTIONS CONCERNANT la prochaine décennie reposent sur le maintien des taux provinciaux de fécondité et de mortalité récemment constatés et sur une migration nette – le nombre net d'arrivants de l'étranger et d'autres provinces – favorisant grandement l'Ontario et la Colombie-Britannique, ainsi que, dans une moindre mesure, l'Alberta. Le Québec ne tirera profit que de la migration internationale nette, car il sort perdant de la migration interprovinciale nette. Les provinces de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta seront gagnantes sur les deux tableaux de la migration car elles proposent des niveaux de vie et des avenues de développement économique supérieurs à ceux des autres provinces. La migration nette constituera aussi un facteur positif de croissance de la population pour les provinces de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-

TABLEAU 4
FACTEURS INFLUANT SUR LA CROISSANCE DE LA POPULATION DU CANADA
PAR PROVINCE, ÉVOLUTION CUMULATIVE, 1996-2006

	Naissances	Décès	Taux net d'accroissement naturel	Migration nette	Évolution
Terre-Neuve	57 432	44 518	12 914	-21 091	-8 177
Île-du-Prince-Édouard	17 583	12 580	5 003	4 296	9 299
Nouvelle-Écosse	104 757	84 363	20 394	14 957	35 350
Nouveau-Brunswick	80 723	65 234	15 489	5 042	20 531
Québec	821 374	632 375	188 999	245 929	434 929
Ontario	1 335 339	922 400	412 938	689 618	1 102 556
Manitoba	153 632	102 015	51 617	-7 015	44 602
Saskatchewan	136 603	88 620	47 983	-30 799	17 184
Alberta	368 497	190 758	177 739	78 806	256 545
Colombie-Britannique	466 580	319 081	147 499	523 120	670 619
Yukon	3 965	1 804	2 161	-476	1 686
Territoires du Nord-Ouest	14 203	3 550	10 653	-2 767	7 885
Canada	3 560 687	2 467 298	1 093 389	1 499 620	2 593 009

Édouard. Cependant, elle affectera négativement la Saskatchewan, Terre-Neuve, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Voici un tableau présentant la croissance prévue de la population des provinces, des territoires et du Canada au cours de la prochaine décennie.

LA CROISSANCE DE LA POPULATION DU CANADA PAR RÉGION URBAINE DE 1996 À 2006

RÈGLE GÉNÉRALE, IL EST À PRÉVOIR QUE LES RÉGIONS URBAINES qui ont présenté la croissance absolue la plus rapide ou la plus importante au cours de la période de 1991 à 1996 poursuivront sur leur lancée au cours de la prochaine décennie. On s'attend à ce que les dix régions urbaines qui auront le taux de croissance le plus élevé seront les suivantes : Barrie, en Ontario, suivie de Chilliwack, Kelowna, Nanaimo, Kamloops et Abbotsford, en Colombie-Britannique, Saint-Jérôme, au Québec, Vancouver, en Colombie-Britannique, Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec, et Prince George, en Colombie-Britannique.

Les dix régions urbaines qui, en termes absolus, devraient contribuer le plus à la croissance de la population du Canada sont les suivantes : Toronto, en Ontario, Montréal, au Québec, Vancouver, en Colombie-Britannique, Ottawa-Hull, en Ontario et au Québec, Calgary et Edmonton, en Alberta, la ville de Québec, au Québec, Winnipeg, au Manitoba, Hamilton, en Ontario, et Kelowna, en Colombie-Britannique.

TABLEAU 5

LA CROISSANCE DE LA POPULATION AU CANADA PAR GRANDE RÉGION URBAINE,
1996-2006

	1996	2006	1996-2006	Évolution (en %) 1996-2006
Toronto	4 222 791	4 720 406	497 614	11,8
Montréal	3 258 907	3 456 544	197 637	6,1
Vancouver	1 811 934	2 124 981	313 047	17,3
Ottawa-Hull	1 005 187	1 131 547	126 361	12,6
Edmonton	869 003	912 409	43 406	5,0
Calgary	827 570	936 966	109 396	13,2
Québec	677 165	724 665	47 500	7,0
Winnipeg	669 586	696 033	26 448	3,9
Hamilton	626 051	664 169	38 118	6,1
London	406 402	443 268	36 866	9,1
Kitchener	387 517	433 815	46 298	11,9
St. Catharines-Niagara	379 302	401 021	21 719	5,7
Halifax	336 297	360 168	23 870	7,1
Victoria	306 817	334 819	28 002	9,1
Windsor	278 909	303 654	24 746	8,9
Oshawa	258 617	283 395	24 778	9,6
Saskatoon	221 006	238 447	17 442	7,9
Regina	196 743	204 656	7 913	4,0
St. John's	177 238	187 310	10 072	5,7
Chicoutimi-Jonquière	165 385	172 381	6 996	4,2
Sudbury	161 892	168 364	6 473	4,0
Sherbrooke	145 457	155 325	9 868	6,8
Kingston	143 313	153 477	10 164	7,1
Trois-Rivières	139 815	145 610	5 794	4,1
Kelowna	136 625	173 625	36 999	27,1
Matsqui	135 365	167 592	32 227	23,8
Saint John	126 688	129 423	2 735	2,2
Thunder Bay	124 973	125 493	520	0,4
Sydney	116,977	118 317	1 340	1,1
Barrie	113,050	146 513	33 463	29,6
Moncton	111 535	119 561	8 027	7,2
Guelph	104 204	114 311	10 106	9,7
Brantford	102 305	109 805	7 501	7,3
Peterborough	101 198	105 572	4 374	4,3
Belleville	100 293	107 645	7 352	7,3
Sault Ste-Marie	91 419	100 714	9 295	10,2
Nanaimo	89 337	112 492	23 155	25,9
Sarnia-Clearwater	88 918	90 128	1 210	1,4
Kamloops	80 194	99 456	19 262	24,0
Prince George	77 108	89 048	11 940	15,5
Saint-Jean-sur-Richelieu	76 994	90 129	13 136	17,1

TABLEAU 5 (SUITE)

Fredericton	76 524	83 878	7 354	9,6
Chilliwack	74 089	95 021	20 931	28,3
North Bay	66 637	72 132	5 496	8,2
Lethbridge	66 215	74 277	8 062	12,2
Granby	64 175	71 530	7 356	11,5
Drummondville	63 943	69 885	5 943	9,3
Red Deer	63 354	71 240	7 886	12,4
Shawinigan	61 949	62 109	159	0,3
Charlottetown	60,668	65 607	4 939	8,1
Saint-Jérôme	59 981	71 779	11 799	19,7
Medicine Hat	58 355	67 141	8 786	15,1
Cornwall	55 748	58 592	2 844	5,1
Saint-Hyacinthe	51 139	52 383	1 243	2,4
Total partiel	20 272 862	22 268 828	1 995 966	9,8
Autres	8 760 595	9 357 638	597 043	6,8
Canada	29 033 457	31 626 466	2 593 009	8,9

Nos projections quant à la croissance des régions urbaines au Canada au cours de la prochaine décennie sont résumées dans le tableau 5.

CROISSANCE DE LA POPULATION ACTIVE DU CANADA PAR GROUPE D'ÂGE ET PAR SEXE DE 1996 À 2006

EN PRINCIPE, LE TAUX D'ACTIVITÉ DE LA POPULATION ACTIVE augmente d'abord avec l'âge, puis fléchit encore selon l'âge (rapport en U inversé). En conséquence, de 1996 à 2001 (et jusqu'en 2021 et au-delà), on s'attend à ce que les taux globaux de participation soient à la baisse. Or, les taux d'activité selon le sexe pourraient présenter des particularités différentes. De façon générale, les taux d'activité des femmes de plus de 35 ans seront à la hausse, et ceux des hommes de plus de 35 ans seront à la baisse. Cela tient à l'arrivée plus tardive des femmes sur le marché du travail au cours de la période de l'après-guerre et à la présence prédominante des hommes dans les secteurs primaires et secondaires, secteurs visés par d'importants exercices de réduction des effectifs.

De 1981 à 1991, le taux d'activité au Canada est passé de 65,3 p. 100 à 66,7 p. 100. Cependant, compte tenu des faibles perspectives d'emploi au cours des cinq dernières années, ce taux est passé à 64,8 p. 100, un taux inférieur à celui de 1981. Cette baisse s'est fait sentir chez les hommes de tous les groupes d'âge et chez les femmes de moins de 35 ans. Il importe de noter que le taux d'activité des femmes de plus de 35 ans a poursuivi sa montée pendant la récession.

TABLEAU 6

TAUX D'ACTIVITÉ SELON L'ÂGE ET LE SEXE, 1981-2021

	1981	1986	1991	1996	2001	2006	2011	2016	2021
Hommes 15-19	58,4	56,1	55,9	50,0	55,0	55,0	55,0	55,0	55,0
Hommes 20-24	86,6	84,8	81,5	78,6	80,3	78,8	77,3	75,8	74,3
Hommes 25-34	95,3	94,3	92,6	91,0	92,7	92,0	91,4	90,7	90,1
Hommes 35-44	96,0	94,9	93,7	92,1	93,7	93,0	92,4	91,7	91,1
Hommes 45-54	92,7	91,6	90,6	89,4	88,6	87,8	86,9	86,1	85,3
Hommes 55-59	83,1	79,2	76,1	72,7	72,5	71,4	70,3	69,2	68,2
Hommes 60-64	65,5	56,8	48,2	44,0	40,0	36,0	32,1	28,1	24,1
Hommes 65-69	21,8	18,6	17,6	17,1	16,6	16,2	15,7	15,3	14,8
Hommes 70 et plus	9,0	7,6	7,4	6,1	5,6	5,1	4,5	4,0	3,5
Femmes 15-19	53,4	53,1	54,0	48,0	53,0	53,0	53,0	53,0	53,0
Femmes 20-24	73,9	77,2	75,9	72,4	74,8	73,2	71,7	70,1	68,5
Femmes 25-34	66,4	74,0	77,5	76,7	78,8	79,8	80,8	81,8	82,8
Femmes 35-44	64,7	72,4	78,4	78,4	80,3	81,3	82,3	83,3	84,3
Femmes 45-54	55,6	60,8	70,0	72,6	75,8	79,1	82,4	85,6	85,3
Femmes 55-59	40,1	42,3	46,5	48,8	51,0	53,2	55,5	57,7	59,9
Femmes 60-64	26,2	24,3	24,5	23,3	22,1	20,9	19,7	18,5	17,3
Femmes 65-69	7,9	7,2	7,0	7,4	7,5	7,7	7,9	8,0	8,2
Femmes 70 et plus	2,5	1,9	1,7	1,5	1,3	1,1	0,9	0,7	0,5
Hommes	78,7	77,1	75,1	72,4	72,2	70,0	67,7	65,4	63,3
Femmes	52,3	55,8	58,5	57,5	58,4	57,9	57,2	56,5	55,3
Total	65,3	66,3	66,7	64,8	65,2	63,9	62,3	60,8	59,2

Voici, pour l'avenir, les tendances propres aux taux d'activité qui devraient se manifester :

- Au cours des cinq prochaines années, on devrait constater un certain rattrapage cyclique quant aux taux d'activité des hommes de moins de 35 ans et des femmes de moins de 25 ans.
- Au-delà de 2001, les taux d'activité de la population active, tant chez les hommes que chez les femmes âgés de 15 à 19 ans, devraient se maintenir, alors que les taux des hommes de 20 à 34 ans et des femmes de 20 à 24 ans devraient revenir aux taux constatés avant la récession, à savoir une baisse graduelle à long terme.
- La baisse à long terme du taux d'activité des hommes actifs âgés de plus de 35 ans, amorcée avant la récession, devrait se poursuivre, mais à un moindre rythme.
- Le taux d'activité des femmes de plus de 35 ans devrait poursuivre son ascension. Toutefois, à mesure que le taux des femmes se rapprochera de celui des hommes du même groupe d'âge, le taux d'activité des deux sexes amorcera un fléchissement.

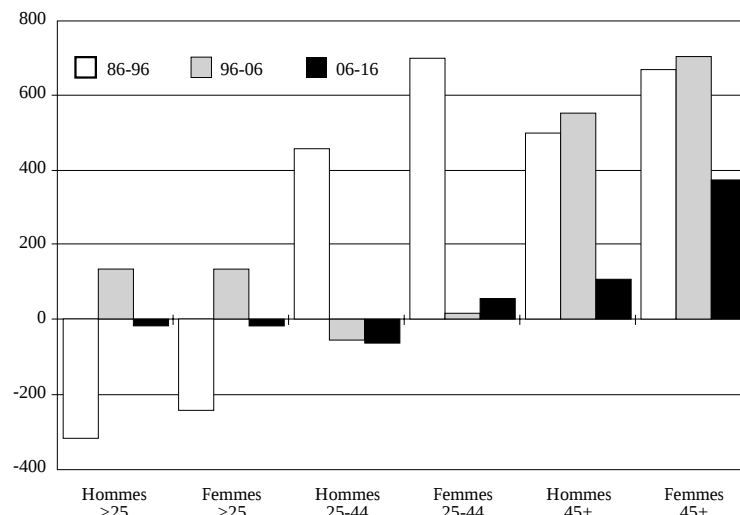
En conséquence de ces variations, le taux d'activité global de la population active du Canada passera de 64,8 p. 100, son taux actuel, à 65,2 p. 100 d'ici 2001. Ensuite, il commencera à fléchir pour atteindre 63,9 p. 100 en 2006 (et 59,2 p. 100 en 2021), une tendance conforme au vieillissement attendu de la population canadienne.

L'analyse concomitante de l'évolution des taux d'activité et des groupes d'âge de la population canadienne, dont il a été question précédemment, indique que les tendances suivantes devraient se manifester quant à la population active :

- Au cours de la prochaine décennie, le nombre de personnes actives parmi les hommes de moins de 25 ans et les femmes du même groupe d'âge ne devrait s'accroître que de 100 000 personnes par sexe. Au cours de la dernière décennie, ces deux groupes d'âge ont connu des baisses importantes. De 2006 à 2016, on ne devrait constater aucune croissance chez ces deux groupes.
- Au cours de chacune des deux prochaines décennies, ni les hommes de 25 à 44 ans ni les femmes de 25 à 44 ans ne devraient contribuer à la croissance de la population active du Canada, virage marqué par rapport à la dernière décennie alors qu'ils figuraient au nombre des principaux groupes qui ont alimenté la croissance de la population active.

FIGURE 4

LA CROISSANCE DE LA POPULATION ACTIVE AU CANADA, 1986-2016
ÉVOLUTION DÉCENNALE (EN MILLIERS)



- Au cours de la prochaine décennie – de 1996 à 2006 –, les groupes des hommes et des femmes de plus de 45 ans seront quasiment les seuls à contribuer à la croissance de la population active. Toutefois, au-delà de 2006, leur contribution s'atténuera de façon considérable, même si, dans l'ensemble, ces groupes demeureront les principaux artisans de la croissance. Ce sont les femmes de ce groupe d'âge qui alimenteront le plus la croissance.

Encore une fois, les tendances des prochaines dix années révèlent l'incidence du vieillissement des générations du baby-boom, du baby-bust et de l'écho. Le plus faible taux de croissance de la population active âgée de moins de 45 ans tient à la prédominance des générations du baby-bust et de l'écho dans ce groupe d'âge. Le taux plus élevé de croissance du groupe des 45 ans et plus traduit la prédominance de la génération du baby-boom, tout particulièrement des cohortes de la première vague et du sommet. Par conséquent, à mesure que la population canadienne vieillit, sa population active subit le même phénomène. L'incidence du vieillissement de la population se reflète dans les tendances concernant la croissance de la population et les taux d'activité de la population active.

TABLEAU 7

LA CROISSANCE DE L'EMPLOI AU CANADA PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ, 1985-1995
EN MILLIERS DE PERSONNES

	1985	1995	Évolution 1985-1995	Évolution (en %) 1985-1995	Évolution (en %) 1995
Ensemble des secteurs	11 742	13 506	1 764	15,0	100,0
Primaire	1 074	1 022	-53	-4,9	7,6
Secteur manufacturier	2 064	2 061	-3	-0,1	15,3
Construction	608	724	115	19,0	5,4
Services publics	919	1 033	114	12,4	7,6
Commerce	2 088	2 307	219	10,5	17,1
Finances	660	809	149	22,6	6,0
Services	3 795	5 036	1 241	32,7	37,3
Services aux entreprises	527	867	340	64,4	6,4
Services d'éducation	768	944	176	23,0	7,0
Services sociaux et de santé	1 012	1 340	328	32,4	9,9
Hébergement, aliments et boissons	664	861	197	29,6	6,4
Services, autres secteurs	825	1 025	200	24,3	7,6
Administration publique	830	810	-20	-2,4	6,0

TABLEAU 8

LA CROISSANCE DE L'EMPLOI AU CANADA PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ, 1996-2006

	1996	2006	Évolution 1996-2006	Évolution (en %) 1996-2006
Primaire	760 948	792 632	31 684	4,2
Secteur manufacturier	2 070 587	1 865 013	-205 574	-9,9
Construction	764 451	959 568	195 117	25,5
Services publics	1 029 566	1 106 875	77 309	7,5
Commerce	2 313 934	2 408 197	94 264	4,1
Finances	818 675	1 019 955	201 280	24,6
Services	5 120 863	6 193 025	1 072 163	20,9
Administration publique	785 718	800 235	14 517	1,8
Total	13 664 741	15 145 501	1 480 759	10,8

LA CROISSANCE DE L'EMPLOI AU CANADA
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DE 1996 À 2006

L'UNE DES TENDANCES ÉCONOMIQUES qui se manifestent à l'heure actuelle au Canada, est l'évolution du profil des emplois créés. Au cours de la décennie ayant pris fin en 1995, le nombre d'emplois a augmenté de 1 764 000 au Canada. Le secteur primaire – qui englobe l'agriculture, la pêche et la foresterie – accuse une perte de 53 000 emplois au cours de cette période, le secteur manufacturier de 3 000 emplois et l'administration publique de 20 000 emplois. Ces pertes, toutefois, ont été plus que compensées par les gains importants constatés dans les secteurs des services, du commerce, des finances, de la construction et des services publics. Ces tendances relatives à la croissance de l'emploi par secteur d'activité devraient se maintenir dans un avenir prévisible.

L'INCIDENCE DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

L'APPLICATION DU MODÈLE DU « BABY-BOOM, DU BABY-BUST ET DE L'ÉCHO »

La génération du baby-boom compte pour un tiers de la population actuelle. La taille de la génération du baby-bust est 45 p. 100 plus petite, et celle de la génération de l'écho, qui est plus grande que celle du baby-bust, n'est que de 70 p. 100 de celle de la cohorte des baby-boomers. Au total, ces trois générations comptent pour près du trois-quart de la population canadienne.

Pour bien saisir l'incidence de la démographie et pour appliquer le modèle du « baby-boom, du baby-bust et de l'écho », il importe de situer les groupes d'âge de ces trois cohortes dans une période déterminée. Par exemple, en 1996, le groupe d'âge des baby-boomers s'étale de 30 à 49 ans, celui de la génération du baby-bust de 17 à 29 ans, et celui de la génération de l'écho de 0 à 14 ans.

Cette constatation fait ressortir certaines questions d'ordre économique. Est-ce que les besoins en loisirs, en éducation et en logement des trois cohortes sont identiques? Est-ce que les membres de chacune des cohortes épargnent ou dépensent leur argent de la même façon? Si le groupe d'âge de la cohorte la plus importante, la génération du baby-boom, va de 30 à 49 ans, quel sera l'avenir, des secteurs du tourisme et des sports professionnels, ou encore, de l'opéra? Et la population active est-elle en mesure de répondre aux besoins du marché?

LES FACTEURS DE L'OFFRE

Les jeunes et l'emploi

Depuis toujours, lorsqu'il est question du marché de l'emploi des jeunes, on parle des personnes âgées de 15 à 24 ans. Plus récemment, on élargit parfois la cohorte des jeunes pour y regrouper les personnes âgées de 15 à 29 ans. Cette redéfinition du groupe d'âge de la cohorte des jeunes traduit la réalité d'aujourd'hui, à savoir qu'un plus grand nombre d'entre eux poursuivent des études supérieures, parfois jusqu'au doctorat. Cela tient en partie à la situation économique peu réjouissante et, en conséquence, aux faibles perspectives d'emploi à plein temps au Canada au cours de la présente décennie.

La génération X devrait également être comprise dans le marché des jeunes. Ce groupe est constitué du dernier quart de la cohorte des baby-boomers (près de 27 p. 100). Elle ne ressemble en rien à la génération des vingtagénaires que nous présentent les médias. La génération X devrait être incluse dans le cadre de l'analyse démographique du marché de l'emploi des jeunes car c'est cette génération qui a été la plus marquée par les réalités démographiques et économiques des quinze dernières années. Les membres de cette cohorte sont arrivés sur le marché du travail vers la fin des années 70 et ont subi les affres de

la récession du début des années 80. En outre, ils ont été les principales victimes de la réduction des effectifs dans les organisations publiques et privées au cours des années 90.

En 1981, la répartition de la population active du Canada (c'est-à-dire, les 15 à 64 ans) se traduisait par une forme triangulaire, forme manifeste depuis 1921. Une distribution triangulaire signifie que l'on constate à la base un grand nombre de jeunes travailleurs, dont le nombre s'amenuise à mesure que l'on se rapproche du sommet du triangle composé d'un plus petit groupe de travailleurs plus âgés, à l'aube de la retraite. L'année 1981 est fort représentative de la période où le gros des baby-boomers ont fait leur entrée sur le marché du travail.

Au Canada, la population active projetée pour 2006 est totalement différente de celle de 1981. Elle sera composée d'un nombre considérablement moindre de personnes âgées de moins de 35 ans et d'un nombre beaucoup plus élevé de personnes de plus de 35 ans. Cette réduction de la cohorte des moins de 35 ans s'avérera, en dépit de la hausse importante du nombre d'immigrants et de l'arrivée des membres de la génération de l'écho sur le marché du travail. Une partie du fléchissement de la cohorte des moins de 35 ans sera compensée par un recours élargi à la technologie. Cette tendance se manifeste depuis un certain temps déjà dans les grandes entreprises manufacturières, par exemple, les fabricants d'automobiles. Toutefois, on ne sait trop encore si la technologie saura combler les besoins en main d'oeuvre du secteur des services – secteur plus vaste et à plus forte croissance – qui présente de meilleures perspectives d'emploi. Si le recours à la technologie s'avère un échec, alors il y aura une forte demande pour de jeunes travailleurs, à un moment où l'offre sera insuffisante.

Dans les entreprises manufacturières de petite et moyenne taille, dans le secteur de la construction et dans le secteur primaire, on pourrait constater une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. Au cours de la période de l'après-guerre, les jeunes ont occupé les postes d'apprenti et les immigrants, la plupart des Européens, ont grossi les rangs des hommes de métier. À l'avenir, la taille de ces deux groupes sera moindre. Les études démographiques concernant un certain nombre de métiers dans le secteur de la construction en Ontario révèlent que l'âge moyen des travailleurs de ce secteur est, à l'heure actuelle, plus élevé que l'âge moyen de l'ensemble de la population. Deux études indépendantes ont soulevé cette préoccupation relativement aux entreprises établies à Hamilton, en Ontario. TransSkills, un courtier en formation de la région de Hamilton-Wentworth, souligne qu'en raison des facteurs démographiques, il y aura pénurie de main-d'oeuvre qualifiée d'ici 2005. Un sondage mené par les services d'emploi du YMCA de Hamilton révèle que des postes dans des métiers spécialisés étaient vacants dans 26,5 p. 100 des 170 entreprises consultées.

Le travail indépendant

De 1976 à 1987, le nombre de travailleurs indépendants dans la population active est passé de un million à 1,6 million, un taux de croissance de 60 p. 100. En 1987, environ 54 p. 100 des travailleurs indépendants étaient des travailleurs autonomes à leur propre compte, ce qui signifie que, règle générale, ils ne comptaient pas d'employés rémunérés. En 1995, les rangs des travailleurs indépendants avaient énormément grossi, s'établissant à 2,1 millions.

Ces données sont dérivées d'études sur le travail indépendant effectuées par Statistique Canada. Ces études révèlent également que plus le travailleur est âgé, plus il est probable qu'il ou elle quittera son emploi en entreprise pour se lancer à son compte. En 1987, quelque 20 p. 100 des travailleurs âgés de 45 à 64 ans étaient des travailleurs indépendants comparativement à 13 p. 100 des travailleurs âgés de 25 à 44 ans et 5 p. 100 des travailleurs âgés de 15 à 24 ans. Il se dégage le même modèle des données de 1995. Le lien direct entre l'âge et le travail indépendant traduit les différences au plan de l'expérience, des compétences, des ressources et des occasions entre les travailleurs plus âgés et moins âgés.

En 1987, la première vague des baby-boomers a atteint l'âge de 40 ans. Le gros des baby-boomers ayant 36 ans en 1996, la plus grosse tranche de cette énorme cohorte n'en est pas encore au sommet de son cheminement professionnel. Qui plus est, cette tendance du travail indépendant a été accentuée par le grand nombre d'exercices de réduction des effectifs dans les organisations publiques et privées.

Or, ce ne sont pas toutes les victimes de la réduction des effectifs qui sont en mesure de devenir des travailleurs indépendants. Les travailleurs de moins de 35 ans sont moins bien placés que les travailleurs quinquagénaires et sexagénaires qui, il y a fort à parier, quitteront leur emploi auprès d'une organisation publique ou privée avec, en poche, une indemnité de départ appréciable, sans oublier les programmes d'aide à la transition dont ils bénéficient.

Les compétences en informatique

Les données longitudinales obtenues de Statistique Canada révèlent qu'il y a un lien direct entre l'acquisition de compétences en informatique et le revenu du ménage (c'est-à-dire que plus le revenu est élevé, plus grandes sont les compétences) et l'âge (plus la personne est âgée, moins grandes sont ses compétences). Une étude, effectuée en 1989, révèle une baisse marquée des niveaux de compétence chez les gens âgés de 45 ans et plus. Une étude similaire, en 1994, a révélé que le point de chute se situait maintenant à 55 ans, mais que seulement 55 p. 100 des répondants âgés de 45 à 55 ans savaient utiliser un ordinateur. Ce taux se compare au taux de 38 p. 100 constaté en 1989.

Un enquête effectuée en 1996 pour le compte de Statistique Canada par Paul Dickinson, économiste à l'Université McGill, et George Sciadas, un

employé de l'agence, montre que le taux de pénétration des ordinateurs dans les foyers canadiens est passé de 19 p. 100, en 1991, à 28,8 p. 100 en 1995 (25 p. 100 en 1994). L'enquête révèle également la variation des taux de pénétration selon les régions du Canada. Environ un tiers des ménages en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario possèdent un ordinateur comparativement à un quart des ménages au Québec, en Saskatchewan, au Manitoba et en Nouvelle-Écosse, et à un cinquième des ménages à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick. L'Île-du-Prince-Édouard affiche le taux de pénétration le plus bas, à savoir 16 p. 100.

Une indication quant au taux d'utilisation d'Internet par les Canadiens ressort d'une enquête récente menée par Gallup Canada et Goldfarb Consultants pour le compte de Andersen Consulting Canada, enquête menée auprès de 1 337 personnes. Cette enquête révèle que plus de gens se sont abonnés à Internet (29 p. 100 en 1996 par rapport à 12 p. 100 en 1995) au cours de la dernière année et qu'Internet est utilisé surtout pour effectuer des transactions. Cependant, les gens hésitent à acheter des biens qu'ils ne peuvent inspecter.

Une autre enquête effectuée cette année nous donne un aperçu de l'utilisation d'Internet par les entreprises. Dans le cadre d'une enquête menée par Compas pour le compte du cabinet de consultants A.T. Kearney Inc., de Toronto, on a consulté des cadres supérieurs de 412 entreprises – de taille différente – de toutes les régions du Canada oeuvrant dans divers secteurs d'activité. Quarante (40) p. 100 des entreprises consultées étaient abonnées à l'Internet comparativement à 20 p. 100 six mois plutôt. Ce taux devrait atteindre 80 p. 100 d'ici 12 mois. Vingt-deux (22) p. 100 des entreprises abonnées ont un site Web, ce nombre devant atteindre 60 p. 100 d'ici 12 mois. Quatre-vingt (80) p. 100 des entreprises ont manifesté un appui fort ou modéré à l'égard de l'Internet à titre d'outil d'affaires important, 12 p. 100 le qualifiant de « mode » et 8 p. 100 étant indécises. Enfin, la mesure dans laquelle les employés des entreprises ont accès à l'Internet varie comme suit :

moins de 10 employés	36 % des entreprises
10 à 25	21 %
26 à 50	24 %
51 à 75	8 %
plus de 75	8 %
Ne sais pas	2 %

Jeffrey Gilchrist, de A.T. Kearney, estime que l'entreprise canadienne moyenne en est à la fin de la première étape de l'exploitation d'Internet – l'étape de la recherche ou de l'extraction d'information. Les étapes à venir englobent la communication d'information aux clients et l'exécution de transactions, comme faire des réservations ou remplir un formulaire. Nadir Desai, président de la filiale canadienne de PSINet Inc., le plus important fournisseur Internet

au monde auprès des entreprises, mentionne qu'à l'heure actuelle les entreprises utilisent l'Internet essentiellement pour communiquer entre elles. Il estime qu'il faudra beaucoup de temps avant que l'Internet se transforme, entre autres, en centre commercial électronique car les gens hésitent à faire l'acquisition de biens qu'ils ne peuvent voir. Une exception à cette tendance pourrait concerner l'achat d'articles de faible valeur, par exemple, l'achat pour un dollar d'une chanson figurant sur un DC. Stephen Kiar, un associé chez A.R. Kearney, estime que les obstacles qui entravent l'élargissement du commerce ne tiennent pas aux coûts, à la protection de la vie privée ou à la nébulosité des avantages économiques, mais plutôt à la complexité de la technologie. En conséquence, les partisans du « Net » devraient axer leurs efforts sur l'éducation.

Le secteur bancaire est le meilleur exemple, dans le secteur des services, du recours à la technologie informatique. Qui plus est, cette technologie est mise en place en pleine période de réduction des effectifs. Braxton Associates (Deloitte & Touche), dans le cadre d'une enquête effectuée, en 1995, auprès de 200 banques au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Europe, a constaté que la technologie devrait mener, au cours de la prochaine décennie, à une réduction de la moitié des succursales et du quart des effectifs. Aux États-Unis, 450 000 emplois seront abolis. Une tendance similaire se manifeste au Canada – l'effectif des six plus grandes banques a baissé de 2,5 à 3,0 p. 100 par année au cours des trois dernières années. L'orientation prédominante : les transactions routinières seront effectuées au moyen d'outils technologiques, alors que l'on affectera le personnel aux ventes et aux services aux clients, au profit de ceux qui peuvent s'offrir des services financiers personnels.

Une enquête récente de Payment Systems Inc., cabinet de Tampa, en Floride, se spécialisant dans la recherche commerciale dans le secteur bancaire, a constaté que bien qu'un tiers des ménages ont un ordinateur et que la majorité de ceux-ci disposent d'un modem, seulement 1 p. 100 des consommateurs utilisent à l'heure actuelle des services bancaires informatisés et 18 p. 100 les utiliseraient s'ils étaient accessibles. Des 2 590 personnes consultées, 63 p. 100 d'entre elles ignoraient si leur établissement financier offrait des services bancaires informatisés. Les répondants peu disposés à utiliser de tels services n'en voyaient pas l'utilité ou n'avaient pas confiance au système. Près du quart des répondants étaient préoccupés par des questions de sécurité et de protection de la vie privée. En outre, même si 78 p. 100 des répondants disposaient d'un logiciel de gestion financière personnelle, seulement entre 46 et 59 p. 100 d'entre eux l'utilisaient.

Au Canada, le seul programme national de services bancaires informatisés est le programme CTConnect de Trust Canada. Selon ses recherches, la Banque royale estime que 20 p. 100 de ses clients aimeraient utiliser ce service. Les banques canadiennes ont également constaté que le taux d'utilisation des guichets automatiques bancaires (GAB) est à la baisse en raison de la popularité des cartes de débit, des services bancaires téléphoniques et des programmes de renouvellement des cartes de crédit. D'autres travaux de recherche révèlent

que les clients les plus âgés utilisent peu les GAB. La réaction des banques : élargir la gamme de services des GAB dans l'espoir d'attirer davantage de clients.

Un observateur du milieu bancaire américain suggère que le virage technologique ne sera pas facile. A. Christian Frederick, directeur général de Dove Associates Inc, à Boston, affirme :

Les établissements financiers éprouveront énormément de difficulté à faire adhérer leur clientèle aux services télébancaires au moyen d'un ordinateur personnel à domicile. Amener les clients à changer leurs habitudes bancaires – exécution de transactions et paiement de factures – présentera un défi de taille et exigera l'élaboration d'une campagne de marketing des plus efficaces.

Dans la présente étude, les auteurs ont formulés deux hypothèses quant à l'incidence de l'âge sur l'acquisition de compétences en informatique et, en général, de compétences technologiques. La première hypothèse est conforme aux constatations se dégageant des études de Statistique Canada selon lesquelles, au cours des dix dernières années, s'est manifestée une relation inverse efficace entre la capacité d'utiliser un ordinateur et l'âge. Selon cette hypothèse, les gens cessent d'enrichir les compétences en informatique qu'ils ont acquises alors qu'ils étaient plus jeunes. Plutôt, les compétences informatiques des personnes dans la quarantaine et la cinquantaine « se figent », d'autres priorités l'emportant. Par exemple, ces personnes pourraient s'intéresser davantage aux voyages, ou encore prendre soin de leur mère malade qui vit dans une autre région. Dans cette perspective, l'analphabète de l'informatique qui a aujourd'hui 73 ans était probablement plus à l'aise, et l'est sûrement encore, avec la technologie de l'information des années 60. Un autre volet de cette hypothèse est l'accent mis par les clients plus âgés sur la qualité des biens et des services qu'ils se procurent. Pour combler ce besoin, il est préférable de faire appel à une personne bien formée qu'à un logiciel de communication d'information ou à un système de messageries vocales.

La seconde hypothèse concerne le taux de pénétration de la technologie informatique dans les foyers et les entreprises. Plusieurs enquêtes citées précédemment nous donnent un aperçu de la mesure dans laquelle les ordinateurs font partie du quotidien des gens et des entreprises. Dans le cadre de cette hypothèse, on compare les taux de pénétration des ordinateurs à ceux d'autres outils technologiques, par exemple, les fours micro-ondes et les lecteurs de DC, pour établir quand leur utilisation se généralisera. On présume que les gens pourront maintenir, voire élargir, leurs compétences en informatique et que les ordinateurs, comme les autres outils technologiques qui sont aujourd'hui monnaie courante, deviendront de plus en plus conviviaux.

L'obligation de rendre les ordinateurs davantage conviviaux constitue le lien entre les deux hypothèses. Or, dans l'hypothèse relative au taux de pénétration, on tient pour acquis que cela se produira au fil des ans, alors que l'hypothèse

concernant le non-enrichissement des compétences en informatique tient pour acquis, à tout le moins de façon implicite, que cela ne se produira pas dans une mesure suffisante.

L'éducation et la formation

Comme les enfants sont tenus, en vertu de la loi, de fréquenter l'école jusqu'à l'âge de 16 ans, il est donc possible de faire des projections démographiques pour établir, avec exactitude, le nombre d'inscriptions. Aussi, moyennant un certain ajustement des données, il serait possible de faire des projections quant au nombre d'inscriptions au-delà de l'âge obligatoire.

L'une des approches à emprunter pour faire des projections quant à la demande future en services d'éducation consiste à établir, à un moment donné, où en sont les cohortes dans leur cheminement scolaire. Au cours des dix prochaines années, les enfants qui s'inscriront au primaire feront partie de la dernière vague de la génération de l'écho et du groupe des « enfants du millénaire ». Il s'agit de cohortes qui sont relativement de petite taille. La dernière vague de la génération de l'écho est constituée des enfants nés après le sommet des naissances en 1990. Les enfants du millénaire sont les enfants de la génération du baby-bust. Les besoins en nouveaux établissements scolaires et en enseignants diminueront donc, tout particulièrement dans les provinces où la cohorte de la génération de l'écho est de plus petite taille.

Les enfants du sommet et de la dernière vague de la génération de l'écho en seront à l'étape des études secondaires au cours de la période de 1996 à 2006. En conséquence, tout particulièrement en Ontario et dans les provinces de l'Ouest, le parc d'établissements scolaires et le bassin de ressources humaines seront exposés à une pression.

Le système d'enseignement postsecondaire constitue un cas unique car sa clientèle proviendra de tous les groupes d'âge. Il faudra composer avec les besoins en cours de recyclage et en ludoéducation d'une population vieillissante. Qui plus est, la réduction des effectifs par les grandes entreprises influe de deux façons sur l'importance de ces besoins. D'abord, les « survivants » des exercices de réduction des effectifs devront enrichir leurs compétences et bénéficier de formation continue pour maintenir leur productivité, tout particulièrement à mesure que s'élargira le volet technologique de leur travail. Ensuite, selon la voie empruntée au moment de leur départ, les « victimes » des exercices de réduction des effectifs deviendront de grands consommateurs de services d'éducation et de formation. Certains devront acquérir de nouvelles compétences pour décrocher un emploi auprès de nouveaux employeurs, ou se lancer à leur compte; d'autres inscriront l'acquisition de nouvelles connaissances au nombre des objectifs à poursuivre au moment de leur retraite.

La question clé : est-ce que les collèges et les universités sont en mesure d'adapter leurs méthodes d'apprentissage et leurs politiques administratives pour répondre aux besoins d'étudiants adultes qui exigeront des niveaux de

qualité et de service très différents de l'étudiant de dix-neuf ans inscrit au baccalauréat. La première vague de la génération de l'écho fera son entrée dans le système d'enseignement postsecondaire à la fin des années 90. Est-ce que les institutions réagiront de façon instinctive et traditionnelle à cet accroissement du nombre d'inscriptions? Laisseront-elles au secteur privé le marché de l'éducation des adultes qui, à première vue, devrait s'avérer plus lucratif?

L'évolution démographique présente également des défis pour la formation en entreprise. Si on les compare aux employeurs de pays tels l'Allemagne ou le Japon, les employeurs canadiens ont été réticents à investir tout autant, voire davantage, dans la formation de leurs employés que dans les machines et l'équipement. Il s'agit d'un problème que d'aucuns ont qualifié d'absence de « culture de la formation ». Les études effectuées en Ontario auxquelles on a fait allusion précédemment (se reporter à la section « Les jeunes et l'emploi ») ont fait ressortir ce problème par rapport aux métiers. Cela pose également problème dans le secteur des services où les entreprises privilégient la réduction des coûts dans le cadre de leurs stratégies de réorganisation.

La restructuration des entreprises et le cheminement de carrière

Pour faire le lien entre la démographie et les tendances propres aux travailleurs du secteur public, nous avons retenu les quatre plans de carrière génériques suivants : constant, linéaire, en spirale et transitoire. L'une des conséquences des tendances démographiques actuelles au Canada, c'est la transition du plan de carrière linéaire aux plans de carrière en spirale ou transitoire. Or, l'importance actuelle attribuée à la réduction des effectifs – l'abolition de postes pour, à court terme, accroître la rentabilité ou réduire les déficits – crée un déséquilibre démographique au sein même des structures des organisations publiques et privées qui, à long terme, réduira la productivité et la rentabilité.

Le plan de carrière en mode « constant » est caractérisé par peu ou pas de mobilité, le travailleur exerçant, tout au long de sa carrière, le même métier ou la même profession. Un professeur d'université en est un bon exemple. La structure organisationnelle qui s'accommode bien du plan de carrière constant est aplatie, presque rectangulaire. Le nombre de niveaux hiérarchiques y est très restreint comparativement à la structure hiérarchique des ministères gouvernementaux et des grandes entreprises. Les possibilités d'avancement sont rares et les systèmes de récompenses privilégient, dans un premier temps, la sécurité d'emploi et, une fois cette sécurité acquise, la rémunération.

Le plan de carrière linéaire est axé sur la mobilité ascendante dans le dédale des nombreux niveaux hiérarchiques d'une structure triangulaire. Les personnes qui empruntent ce mode de carrière pourraient, ultimement, occuper un poste dans l'une des deux catégories suivantes : la prestation de services ou l'équipe de cadres supérieurs. Le système de récompenses se fonde sur l'accumulation progressive de pouvoirs et l'obtention d'une rémunération plus généreuse acquise au moyen de promotions. Une carrière dans les services de

police ou les forces armées illustre bien cette approche linéaire, tout comme une carrière dans les organismes gouvernementaux et les grandes entreprises privées. Pendant presque toute la période de l'après-guerre, des vagues successives de travailleurs ont misé sur un cheminement professionnel linéaire au sein de structures triangulaires.

Le plan de carrière en spirale est caractérisé par une mobilité tant ascendante que latérale. Les personnes qui empruntent ce cheminement de carrière occuperont de nombreux postes au cours de leur vie professionnelle. Par exemple, d'abord comptable, puis directeur des services financiers et, ensuite, cadre supérieur de premier niveau. À cette étape, le prochain poste pourrait être le résultat d'une mutation latérale à titre de directeur de l'évaluation des programmes. En bref, l'avancement de cette personne est tributaire, au fil des ans, d'un ensemble de déplacements verticaux et latéraux.

Un cheminement en spirale exige une structure organisationnelle et un système de récompenses radicalement différents de ceux propres au cheminement linéaire. L'organisation conserve une structure d'allure triangulaire, quoique relativement aplatie. Les employés ne sont pas motivés par la possibilité de promotions continues mais plutôt par les défis que présente l'occupation de différents postes et les occasions liées à la formation et au perfectionnement.

Le plan de carrière transitoire privilégie les déplacements latéraux, d'un projet à l'autre, tant au sein d'une seule organisation que de plusieurs. Les personnes qui empruntent ce cheminement de carrière occuperont de nombreux postes au cours de leur carrière. Le recours à des équipes temporaires est l'un des éléments clés de la structure organisationnelle privilégiant le cheminement transitoire. L'autonomie, la diversité et un horaire de travail souple en sont les récompenses. L'absence de sécurité et un niveau de rémunération fixe en sont les conséquences. Les travailleurs à leur compte, au nombre des travailleurs indépendants au Canada, illustrent bien ce mode de cheminement.

On peut caractériser la composition de la main-d'oeuvre du groupe des baby-boomers en la qualifiant de rectangle qui, pendant vingt ans, s'est déplacé dans la structure triangulaire propre aux organisations canadiennes. L'enjeu principal : la génération des baby-boomers met au défi les dirigeants d'organisations ayant une structure traditionnelle, où le plan de carrière linéaire constitue la norme, de déplacer un triangle à l'intérieur d'un rectangle. Le problème c'est le plafonnement professionnel ou le blocage des avenues d'avancement, dont sont victimes de groupes importants de travailleurs pour qui la mobilité ascendante est synonyme de réussite. La solution : la déstratification de la structure hiérarchique et la réingénierie des méthodes de travail aboutissant à une structure plus aplatie et mieux adaptée aux besoins. Or, dans de nombreux cas, on a greffé à cette approche une autre dimension – la réduction des effectifs afin de réduire les coûts. La réingénierie et l'élimination de niveaux hiérarchiques sont des « surprises » incontournables lorsque le plafonnement s'installe, mais non la réduction des effectifs.

L'incidence de la démographie sur les structures organisationnelles et le cheminement de carrière n'est pas un phénomène propre aux années 90. Ce phénomène se manifestera de plus en plus au cours des dix prochaines années. En 1981, alors que les derniers membres de la génération du baby-boom s'intégraient à la population active (les travailleurs âgés de 15 à 64 ans), la composition par âge de la main-d'oeuvre revêtait encore la forme du triangle habituel, c'est-à-dire un grand nombre de jeunes à la base et un nombre de moins en moins grand de travailleurs plus âgés à mesure que l'on se rapproche de la pointe du triangle. D'ici 2006, l'âge des baby-boomers se situera entre 40 et 59 ans, le plus grand nombre ayant 46 ans. Selon nos projections, cette cohorte occupera la partie supérieure la plus large du baril, forme alors revêtue par la population active. Les parties inférieures de l'ancien triangle (les travailleurs de moins de 35 ans) s'amenuiseront contrairement à ce qui se produisait dans le passé. Et la réduction des effectifs, dans sa version actuelle, accentue cette tendance.

Les données sur l'emploi à l'administration fédérale pour 1995-1996 soutiennent cette thèse selon laquelle les baby-boomers dominent les rangs des travailleurs. En 1995-1996, la taille de la fonction publique a été réduite d'un peu moins de 8 p. 100. Sans tenir compte des pertes absolues dans chacune des principales cohortes d'âge, la proportion des travailleurs de moins de 35 ans a chuté de plus de 2 p. 100 alors que celle des 35 ans et plus a augmenté de plus de 2 p. 100. La part plus grande des emplois des travailleurs « plus âgés » favorisait les baby-boomers, ces derniers accroissant leur part d'environ 2,5 p. 100. Qui plus est, la première vague – plus âgée – et la vague du sommet (groupe d'âge des 35 à 49 ans) sont celles qui s'en tiraient le mieux, bénéficiant d'une hausse de plus de 3 p. 100. Les membres de la génération X ont subi une légère baisse.

La conjugaison de l'énorme génération du baby-boom et de la stratégie de réduction des effectifs pratiquée par la gestion soulève un certain nombre de questions importantes pour les gouvernements et entreprises canadiens. Comment les organisations devraient-elles adapter leur structure, leurs politiques et leurs procédures pour gérer la transition – chez les baby-boomers et les prébaby-boomers – du plan de carrière linéaire aux plans de carrière en spirale ou transitoire? Quelle importance attribuera-t-on à la formation de la main-d'oeuvre afin de maintenir le moral et la productivité? Quelles sont les conséquences économiques et sociales à long terme de la réduction des effectifs?

La réduction des effectifs, au lieu de la réingénierie ou en conjugaison avec celle-ci, constitue la solution traditionnelle empreinte de sagesse qu'emprunte les gouvernements et les entreprises pour composer avec leurs problèmes financiers. Alors que les ministres fédéraux et provinciaux sont exposés à la colère des citoyens quant au déficit et à la dette, leur réaction consiste à mettre en oeuvre, au mieux, une solution à court terme.

La réduction des effectifs, la « solution à court terme » souvent privilégiée, réunit habituellement les trois éléments suivants :

1. la réduction – habituellement – générale des effectifs ou selon l'ancienneté;
2. une restructuration organisationnelle visant à centraliser les pouvoirs au niveau de la haute direction;
3. le recours à la technologie en remplacement des employés, en alléguant que cette mesure vise à améliorer la prestation de services.

Bien qu'à court terme la réduction des effectifs puisse se traduire par des avantages financiers, les problèmes à long terme qu'elle crée l'emportent aisément (cet argument est identique à celui avancé dans l'étude effectuée en 1993 par The Wyatt Company aux États-Unis). Le premier problème : les survivants de l'exercice de réduction des effectifs sont souvent démoralisés et, en conséquence, moins productifs. En outre, la « loyauté envers l'organisation » s'évanouit souvent au lendemain d'un exercice de réduction des effectifs.

Les exercices de réduction des effectifs suscitent également d'autres retombées négatives. Les travailleurs de moins de 35 ans étant les premiers visés par les coupures, les organisations publiques et privées courent le risque de disposer d'un effectif maîtrisant moins bien l'informatique. Les études longitudinales effectuées par Statistique Canada ont toujours confirmé la relation inversée entre les compétences informatiques et l'âge (c'est-à-dire plus le travailleur est jeune, plus son niveau de compétence en informatique est élevé). La tendance, lors de la réduction des effectifs, de remplacer des gens par des outils technologiques (quoique certains observateurs affirment que la réduction des effectifs vise essentiellement la réduction, à court terme, des coûts moyennant la réduction du nombre d'employés et qu'il ne s'agit pas d'un investissement technologique stratégique) néglige le fait que les solutions technologiques sont souvent inefficaces dans une société vieillissante, tant pour le client que pour le fournisseur de services. À l'heure actuelle, les machines ne peuvent remplacer adéquatement le personnel de première ligne. La technologie devra devenir extrêmement « conviviale » pour être efficace, voire acceptée par un segment considérable de la population. Qui plus est, la technologie ne peut remplacer tout le monde. Il faudra consacrer des sommes importantes à la formation pour se donner la main d'œuvre qualifiée appelée à utiliser la technologie. Il en coûtera davantage pour former les travailleurs vieillissants sacrifiés au moment de la réduction des effectifs que de former une population active équilibrée au plan démographique.

Lors d'exercices de réduction des effectifs, les organisations perdent également, de façon aléatoire, certains de leurs meilleurs employés. Cela est le reflet des deux types de travailleurs qui quittent une organisation lors de la réduction des effectifs : les « jeunes » (moins de 35 ans) qui justifient de peu d'ancienneté mais dont les possibilités de rendement et les compétences en informatique sont élevées, et les « plus vieux » (plus de 50 ans) qui possèdent expérience et connaissances. Qui plus est, les auteurs de cette étude estiment, en se fondant sur des renseignements non scientifiques, que ceux qui quittent, sans égard à

leur âge, sont les fonctionnaires manifestant le plus d'esprit d'entrepreneurship et de créativité, des gens qui croient pouvoir réussir par eux mêmes, qu'ils bénéficient ou non d'une indemnité de départ généreuse.

L'exode de ces « bons employés » crée un certain nombre de déficits organisationnels. Une organisation qui ne peut miser sur une cohorte importante de jeunes risque de manquer de dynamisme, d'éprouver de la difficulté à s'adapter aux besoins de ses clients et de présenter un faible niveau de compétences en informatique. À cet égard, les organisations publiques et privées devront, dans l'avenir, non seulement composer avec une vive concurrence lors du recrutement de travailleurs de moins de 35 ans, mais aussi composer avec une concurrence encore plus vive sur le marché des travailleurs les plus qualifiés. Chez les travailleurs plus âgés, le départ de « bons employés » est synonyme d'une perte de compétences stratégiques et de mémoire institutionnelle, déficits qui, souvent, résultent en des pertes d'efficacité et d'efficacités. Dans de nombreux articles de journaux, en Alberta, on a souligné que l'effet cumulatif des réductions salariales et des réductions de ressources opérationnelles incitent les hauts fonctionnaires à postuler – et à décrocher – des emplois beaucoup mieux rémunérés dans le secteur privé. On craint que le gouvernement de l'Alberta ne perde des compétences stratégiques et ses gestionnaires les plus novateurs.

Malheureusement, dans de nombreuses organisations, les « bons employés » limogés lors de la réduction des effectifs ne reviendront probablement jamais. Ceux qui possèdent des compétences professionnelles ou de l'expérience en gestion vont grossir les rangs des travailleurs indépendants et font office de consultants. Ils ne feront pas partie du « noyau » d'employés que les cadres supérieurs des organisations ayant subi une réduction des effectifs estiment suffisant pour parvenir à des niveaux encore plus élevés de productivité. Plutôt, ils tireront profit de la diversité et de la flexibilité que leur procure le cheminement transitoire de leur carrière et ils continueront à contribuer de façon importante à l'économie dans son ensemble.

De fait, de nombreuses administrations publiques rendent la tâche relativement facile aux « bons employés » qui veulent les quitter. L'administration fédérale en est un bon exemple. En 1995-1996, près de 77 p. 100 des employés qui ont quitté la fonction publique l'ont fait aux termes de divers programmes d'encouragement, plus particulièrement le Programme d'encouragement à la retraite anticipée (29 p. 100), le Programme de réduction du personnel civil (20 p. 100) et le Programme d'encouragement au départ anticipé (PEDA) (18 p. 100). Ce dernier programme peut s'avérer très lucratif. Selon le nombre d'années de service et l'âge de la personne, elle pourrait obtenir jusqu'à 90 semaines de salaire et 7 000 dollars en frais de counselling et de formation. Au départ, l'administration fédérale a estimé que 4 000 des 50 000 employés admissibles tireraient profit du PEDA. En 1995-1996, 3 557 employés en ont bénéficié. Le programme « d'échange de postes » est également populaire et le taux de participation témoigne du désir de certains fonctionnaires d'amorcer une nouvelle carrière. En 1995, on a constaté que le rapport propre aux

échanges de postes parmi les membres de l'Institut professionnel de la Fonction publique du Canada était de 2 pour 1 en faveur des départs.

En bref, dans les années 80, de par sa seule taille, la génération du baby-boom a commencé à exercer de la pression sur la structure verticale et le cheminement de carrière linéaire propres aux grandes organisations publiques et privées, rendant inévitable la transition à des structures organisationnelles plus aplaties et aux cheminements de carrière transitoire et en spirale. Dans les années 90, des facteurs économiques, certains d'ampleur universelle, ont accru la pression s'exerçant sur les dirigeants des gouvernements et des entreprises afin qu'ils améliorent les résultats financiers à court terme de leurs organisations. La réduction des effectifs, axée sur la réduction des coûts moyennant la diminution des ressources humaines et d'autres mesures connexes, répond à cet objectif mais crée des problèmes à plus long terme, problèmes que les tendances démographiques exacerberont.

La solution de rechange à la réduction des effectifs, c'est « l'aplatissement du triangle » et le recours, moyennant des pratiques les plus humaines et les plus créatives possible, à des plans de carrière transitoire et en spirale. La réduction des effectifs a aussi pour effet d'aplatir la structure des organisations, tout en se traduisant par l'abolition de postes aux fins de réaliser des gains financiers à court terme. Dans la présente étude, les auteurs ont retenu l'hypothèse que le maintien d'un équilibre démographique au sein des organisations est l'un des principaux ingrédients de la productivité et de la santé financière à long terme. Aussi, elle repose sur la pratique d'une plus grande flexibilité dans les milieux de travail. L'une des approches consisterait à proposer aux membres de la première vague de la génération du baby-boom une réduction salariale de 20 p. 100 assortie d'une réduction équivalente de leur charge de travail. En outre, les employeurs devraient, selon le rendement des intéressés, leur garantir la sécurité d'emploi. L'acceptation de cette option devrait être facultative; elle exige évidemment l'établissement de plans de carrière flexibles et personnalisés. Il serait également utile de proposer des tâches faisant appel à la créativité au personnel chargé de la gestion des ressources humaines. Les économies résultant de cette solution de rechange pourraient être affectées à la fois « au bilan » et à l'avancement de la carrière des membres de la génération X et des vingténaires d'aujourd'hui. L'adoption de cette option par les secteurs public et privé signifierait qu'ils abordent la productivité dans une perspective à long terme atypique.

LES FACTEURS DE LA DEMANDE – LE SECTEUR PRIVÉ

Les secteurs d'activité primaire, secondaire et tertiaire

Les biens et services utilisés par une population « plus jeune » (moins de 50 ans) sont, pour la plupart, l'oeuvre des secteurs d'activité primaire et secondaire. En conséquence, la demande pour des biens durables – maisons,

automobiles et réfrigérateurs –, de même que pour des aliments et des boissons alcoolisées est élevée. La première vague de la génération du baby-boom est à l'aube d'une période où revêtira une importance capitale pour elle l'épargne en prévision de la retraite et l'acquisition de types particuliers de services, par exemple des services de loisirs et de santé. Par conséquent, « l'économie de services », déjà bien engagée au Canada, prendra une place encore plus grande sur le marché canadien.

À la lumière de l'incidence du vieillissement de la population sur la consommation – essentiellement une réorientation de l'acquisition de biens durables vers l'acquisition de services, le profil des importations et des exportations canadiennes se transformera. Si les industries réussissent à maintenir ou à accroître leur productivité, le Canada exportera des produits manufacturés vers des pays où des populations plus jeunes consomment davantage de biens durables. Au Canada, la consommation de services, dans des domaines comme la santé, les voyages et la planification financière, constituera le moteur de l'économie.

Le recours à la technologie et l'enrichissement des compétences des travailleurs qui seront appelés à utiliser les outils technologiques indiquent que les secteurs primaire et secondaire continueront à accroître leur productivité. Cependant, dans cette perspective technologique, il y a fort à parier que les travailleurs plus âgés seront moins productifs que les plus jeunes qui, de façon générale, justifient de plus grandes compétences en informatique. La productivité relative des travailleurs plus âgés et plus jeunes pourrait aussi être tempérée par des écarts au plan de l'éducation et de l'attitude à l'égard de la formation. Par exemple, diverses études portant sur des métiers de l'industrie de la construction en Ontario révèlent que le niveau d'éducation des travailleurs et l'intérêt qu'ils portent aux programmes de formation sont inversement proportionnels à leur âge. Ainsi, les employeurs devront trouver un juste équilibre entre ces deux préoccupations – le besoin d'assurer la formation continue des travailleurs plus âgés, qui justifient de moins de compétences en informatique et d'un moins grand intérêt, et le besoin de recruter des travailleurs plus jeunes, dont les niveaux de compétences en informatique et d'intérêt sont plus élevés, sur un marché où l'offre sera restreinte.

Quant au secteur des services, les auteurs se sont demandés, dans le présent rapport, si la technologie constitue toujours une solution de rechange appropriée à la main-d'oeuvre. Le seul autre choix consiste à se donner un bassin de travailleurs très compétents et flexibles. Sans négliger ces considérations, dans certains milieux du secteur tertiaire, notamment les banques et les administrations publiques, on a opté pour l'approche « la technologie au service des gens ». À première vue, cette approche d'élargir le recours à la technologie se justifie par l'amélioration escomptée au plan du service aux clients. Le but sous-jacent : une rentabilité plus grande pour les entreprises et une réduction des coûts pour les gouvernements. Or, le principal obstacle que doivent surmonter les industries de service pour atteindre leurs objectifs financiers,

moyennant le recours accru à la technologie, c'est l'importance que revêt, aux yeux du consommateur plus âgé, la qualité des biens et des services. L'option technologique est fondée sur la capacité de la machine de fournir des niveaux de service et de qualité supérieurs, notamment, dans les résidences pour personnes âgées, les bureaux des administrations publiques et les banques.

La qualité et le service

Au cours des dix prochaines années, à mesure que les membres de la génération du baby-boom franchiront le cap de la cinquantaine et de la quarantaine, les entreprises devront composer avec une clientèle qui privilégie la qualité et le service. Cette tendance intègre le fait que le consommateur plus âgé dispose, de plus en plus, d'un revenu discrétionnaire élevé, mais non du temps nécessaire à la recherche du meilleur rapport prix, qualité et service. Les données obtenues de Statistique Canada montrent que le revenu des ménages, ainsi que leurs taux de consommation et d'économie sont à leur apogée vers l'âge de 54 ans. Or, même si l'hypothèque a été réglée et qu'économiser pour la retraite devient la priorité, les chefs de ménage cinquantenaires comptent peut-être des enfants de la génération X, bien éduqués mais sous-employés, qui vivent chez leurs parents pour réduire leurs coûts. Ces chefs de ménage prennent peut-être aussi soin de leurs parents octogénaires malades, qui ne sont plus en mesure de combler la totalité de leurs besoins propres. Lorsque se conjuguent la pression professionnelle et les tracasseries personnelles, il ne reste plus suffisamment de temps pour répondre aux besoins de tous et chacun.

Les conclusions d'une enquête menée auprès de 8 800 Canadiens, en mars 1996, par A.C. Nielson pour le compte de l'Association des consommateurs du Canada et de l'Institut national de la qualité, renforcent cette hypothèse selon laquelle à mesure qu'ils vieillissent, les baby-boomers accordent davantage d'importance à la qualité et au service. Cette enquête était la première du genre effectuée au Canada. La quasi-totalité des répondants ont indiqué que la qualité est importante, et les deux-tiers seraient disposés à payer davantage pour obtenir des produits et des services de meilleure qualité. Les meilleures cotes ont été attribuées aux pharmacies (93 p. 100), aux caisses populaires et aux petits détaillants; les ministères gouvernementaux, les compagnies de câblodistribution et la Société canadienne des postes se sont classés dans les derniers rangs. Deux facteurs semblent mener à des taux de satisfaction plus élevés chez les consommateurs : la taille de l'entreprise et l'intensité des interactions humaines avec le personnel de première ligne. Qui plus est, environ 70 p. 100 des répondants ont indiqué être insatisfaits de devoir obtenir des renseignements au moyen de services de messagerie vocale, une approche plus susceptible d'être empruntée par les grandes organisations publiques et privées.

Exception faite des constatations se dégageant de cette dernière enquête, toutes les entreprises – petites et grandes – ont la capacité de fournir des produits et services de qualité à leurs clients. Cependant, tant les petites que les

grandes entreprises seront davantage en mesure de répondre à la demande de produits et services de qualité exprimée par les consommateurs plus âgés qui, sous peu, seront roi et maître sur le marché.

Le commerce de détail

Le prix est très important pour une population jeune qui consomme des produits et services essentiels, mais qui est aussi endettée et ne peut financer ces achats. Une population plus âgée est davantage libre de dettes et dispose d'un revenu discrétionnaire plus important. En conséquence, elle a les moyens de se préoccuper davantage de qualité et de service. Cette dernière attitude est le reflet des contraintes de temps, imputables à la conjugaison de ses obligations professionnelles et personnelles, avec lesquelles doit composer le consommateur plus âgé, ainsi que de la « sagesse en matière de consommation » qu'il a acquise au fil des ans. Comment les entreprises de commerce au détail s'adapteront-elles au fait que le plus important segment du marché se procure moins de biens durables et davantage de services, et qu'il attache une très grande valeur aux services et aux produits de qualité? Les auteurs de ce rapport sont d'avis que les boutiques spécialisées de quartier « où tout le monde vous connaît » sont mieux placées pour satisfaire les besoins d'un consommateur plus exigeant que ne le sont les « grandes surfaces » qui pratiquent des prix plus bas moyennant l'achat de gros volumes de produits génériques, le recours à des effectifs réduits peu compétents et peu formés et à des installations très dépouillées. Qui plus est, à l'avenir, les clients des « grandes surfaces » seront moins disposés à se conformer à l'impératif de « l'achat en vrac » (on peut se procurer huit boîtes de soupe identiques, mais non deux ou huit boîtes de soupe différentes). Cette approche convient aux jeunes ménages ayant des enfants, mais moins aux ménages composés d'une ou deux personnes, qui sont plus représentatifs d'une population plus âgée.

Les tendances démographiques se répercutent également sur les produits et services spécifiques que privilégieront une population plus âgée. Lors de travaux de recherche exécutés pour le compte du Bureau de la consommation d'Industrie Canada, une liste des produits et services « gagnants » et « perdants » a été établie pour deux périodes distinctes : 1996 à 2006 et 2006 à 2016. Ces résultats ont été obtenus en appliquant deux méthodes d'analyse. La première se fonde sur le fait que l'âge est le facteur le plus important dans les décisions de consommation. Dans le cadre de cette analyse, le point de repère aux fins de l'évaluation du succès d'un produit ou d'un service consistait à établir si les dépenses prévues à leur égard s'accroîtront à un taux plus élevé que le taux annuel moyen de croissance des ménages. Plus de 400 produits et services ont été analysés pour cerner les préférences de demain du consommateur canadien vieillissant. La seconde méthode visait à faire l'analyse de 130 articles en se fondant sur l'hypothèse que le principal facteur est la croissance du revenu réel disponible (après impôt) des ménages. Dans ce cas, le point de repère consistait

à établir si la demande pour un produit ou un service donné croissait à un taux plus élevé ou plus faible que le taux annuel moyen de croissance du revenu des ménages. En faisant intervenir le revenu dans cette analyse, il ne faudrait pas négliger les observations formulées précédemment concernant les liens entre la consommation, le revenu, les économies et l'âge des ménages.

En utilisant respectivement les facteurs « âge » et « revenu du ménage » pour faire des projections quant aux dépenses de consommation, on obtient, dans une certaine mesure, des listes de produits et de services « gagnants » et « perdants » différents pour les dix à vingt prochaines années. Cependant, les tendances générales en matière de consommation découlant du vieillissement de la population demeurent les mêmes, c'est-à-dire le délaissement des biens durables et des services connexes au profit de produits et services spécialisés, tout particulièrement dans les secteurs des voyages, de la santé et des loisirs. Les conclusions de ces travaux de recherche antérieurs ont été intégrées à l'analyse présentée dans ce rapport concernant les autres facteurs influant sur la demande, tant auprès des secteurs public que privé. L'âge demeure le facteur décisif quant à la détermination des produits et des services de détail « gagnants » et « perdants ».

Les aliments et les boissons

Lorsqu'ils sont dans la vingtaine, la trentaine ou la quarantaine, les gens consomment davantage d'aliments et de boissons que ceux qui sont dans la cinquantaine ou la soixantaine. Et, souvent, c'est leur revenu qui détermine la qualité des produits qu'ils consommeront, et l'endroit où ils se les procureront. Dans les années 70 et 80, le public cible des annonces de bière était, avec raison, les jeunes dans la vingtaine, consommateurs de hamburgers et de grandes quantités de bière – ale et bière blonde – de faibles prix. C'était l'époque où la première vague des baby-boomers étaient à l'âge où ils consomment le plus de bière.

En 1989, *l'Enquête nationale sur l'alcool et les autres drogues*, effectuée par Statistique Canada pour le compte de Santé et Bien-être social Canada, révélait que la proportion de la population canadienne qui, à ce moment, consommait de l'alcool était plus élevée dans les groupes d'âge de 20 à 24 ans (88 p. 100) et de 25 à 34 ans (87 p. 100), et que cette proportion diminuait à mesure que les gens étaient plus âgés. Par exemple, 54 p. 100 des gens de 65 ans et plus consomment de l'alcool. La consommation – exprimée en nombre moyen de consommations par semaine – témoigne des mêmes tendances, même si les taux fléchissent moins rapidement, cette fois, chez les groupes de personnes plus âgées. Les hommes sont plus susceptibles de consommer de l'alcool que les femmes, et ils justifient d'un plus grand nombre de consommations par semaine. Cependant, l'âge où l'on consomme le plus d'alcool est différent selon le sexe. Chez les hommes, c'est lorsqu'ils sont âgés de 20 à 24 ans; chez les

femmes, c'est lorsqu'elles sont âgées de 45 à 54 ans (quoiqu'elles consomment à un rythme deux fois moindre que les hommes du même groupe d'âge).

D'autres travaux de recherche confirment que la consommation d'alcool fléchira à mesure que la population du Canada vieillira au cours des prochaines dix années et au-delà. Les auteurs de ce rapport sont d'avis que les achats de consommations alcoolisées dans des débits de boisson seront à la baisse et que les achats de boissons alcoolisées dans des magasins et boutiques s'accroîtront au même rythme que celui de l'augmentation du nombre de ménages. Il y aura également transformation du type des achats. La consommation de bière fléchira, la consommation de vin se maintiendra au taux de croissance des ménages, et la consommation de spiritueux (achetés davantage en magasin que dans les débits de boisson) s'accroîtra à un rythme beaucoup plus élevé que celui de la croissance des ménages.

Le vieillissement de la population se répercutera également sur les habitudes alimentaires des Canadiens. Des données obtenues de Statistique Canada montrent qu'au cours des quelque dernières décennies, la consommation de viande rouge (surtout du boeuf), d'oeufs, de lait ordinaire et de beurre est à la baisse. Or, la consommation de volaille, de poisson, de lait 2 %, de légumes frais et de céréales est à la hausse. Ces tendances devraient se maintenir au cours des dix prochaines années.

Le vieillissement de la population influe également sur le nombre de repas pris à l'extérieur. Les constatations d'une enquête menée en 1988 par Gallup Canada Inc. révèlent une relation inversée entre le nombre de repas pris à l'extérieur et l'âge. On entend par « repas pris à l'extérieur » la proportion de la population qui a pris un repas à l'extérieur au cours des trois derniers jours. Le taux de participation à ce type d'activité sociale chute avec l'âge. Soixante-trois (63) p. 100 des personnes du groupe des 18 à 24 ans prennent des repas à l'extérieur comparativement à 27 p. 100 des personnes âgées de 65 ans et plus.

Les auteurs de cette étude estiment que cette tendance se maintiendra. En raison du vieillissement de la population, les gens achèteront davantage d'aliments dans les magasins que de repas au restaurant. Cependant, la quantité d'aliments achetés – tant dans les magasins que dans les restaurants – s'accroîtra à un rythme plus rapide que les ménages, lorsque l'on tient compte des déplacements d'un jour ou de plus longue durée. L'achat de repas dans des restaurants alors que les gens sont à l'école ou au travail, ou encore entre les repas, est une activité qui affichera une très faible croissance.

Le logement

La génération du baby-boom a fait des malheurs sur le marché de la location de logements dans les années 70 et sur le marché de l'achat de maisons dans les années 80. Aujourd'hui, le gros de cette génération est bien logé, et on ne devrait constater de l'activité que sur le marché immobilier de haut de gamme et sur le marché de la rénovation, les baby-boomers entendant adapter leur

intérieur aux besoins de leurs adolescents, d'un parent qu'ils accueillent chez eux ou de l'installation d'un bureau à domicile. La génération qui fera son entrée sur le marché du logement au cours des prochaines dix années, c'est la génération du baby-bust, une cohorte de taille beaucoup plus restreinte. Les membres de cette dernière génération et de la première vague de la génération de l'écho feront leurs premiers pas sur le marché de la location.

Les projections révèlent qu'il y aura une forte croissance quant à la création de nouveaux ménages chez les personnes âgées de 45 ans et plus. Les couples (42 p. 100) et les personnes seules (40 p. 100) sont les deux groupes qui contribueront le plus à la formation de ménages. Soulignons que tant le nombre absolu de ménages que la taille des ménages s'amenuiseront à mesure que la population vieillira.

De 1996 à 2006, il faut s'attendre à ce que les dépenses relatives au logement – loué ou acheté – croîtront moins rapidement que les dépenses des ménages. L'écart le plus grand concernera les logements loués. Les dépenses de logement, autres que celles relatives à la résidence principale, s'accroîtront beaucoup plus rapidement que celles des ménages, tout particulièrement les dépenses propres aux résidences secondaires et aux séjours à l'hôtel.

Le développement immobilier commercial, industriel et institutionnel (CII)

Le développement immobilier dans le secteur « CII » a été en plein essor dans les années 70 et 80 à mesure que la génération du baby-boom faisait son entrée sur le marché du travail. Depuis le milieu des années 80, c'est au tour de la génération du baby-bust de faire son entrée sur le marché du travail, la génération de l'écho lui emboîtera le pas au début du prochain siècle. Compte tenu de cette réalité démographique, le fléchissement subi par ce secteur dans les années 90 était prévisible, tout comme le sera la modeste relance dans la première décennie du prochain millénaire (même si la demande devrait être époncée par le parc immobilier existant).

Le secteur CII subit également l'influence de facteurs interreliés, par exemple la réduction des effectifs par les entreprises, l'évolution technologique et le phénomène du travail à domicile. Les victimes de la réduction des effectifs optent de plus en plus, au plan professionnel, pour le travail indépendant. L'abordabilité de la technologie de l'information, tout particulièrement des télécopieurs et des ordinateurs, font du bureau à domicile une solution de rechange très économique si on compare ce choix à la location d'un bureau dans un petit centre commercial ou dans un immeuble de bureaux du centre-ville. Selon Statistique Canada, en 1991, 743 000 travailleurs non agricoles travaillaient à partir de leur domicile. Les deux-tiers étaient des télétravailleurs (le plus souvent à l'emploi de grandes entreprises) et l'autre tiers des travailleurs indépendants. Même si la majorité des travailleurs à domicile étaient des

hommes, les femmes ont opté pour ce choix à un rythme plus élevé entre 1981 et 1991 (69 p. 100 comparativement à 29 p. 100).

Les services financiers

Habituellement, les personnes dans la vingtaine et la trentaine s'endettent pour financer l'obtention d'un diplôme d'études supérieures ou l'acquisition d'une automobile, de mobilier ou d'une maison. Une fois que les enfants ont quitté la maison et que l'hypothèque est payée, il y a augmentation du revenu discrétionnaire. Cette constatation rejoint une précédente selon laquelle le taux d'épargne des ménages augmente avec l'âge et atteint son sommet vers l'âge de 54 ans. La première vague des baby-boomers aura sous peu cinquante ans. En conséquence, les baby-boomers en sont à la période de leur vie où ils épargnent le plus et où ils planifient leur retraite. C'est ce qui ressort d'une enquête menée en 1996 par Gallup Canada Inc. pour le compte du Groupe Investors Inc., société de fonds communs de placement. Près de 56 p. 100 des répondants détenaient un RÉER ou un FERR. La composition par âge, présentée dans le tableau ci-dessous, témoigne de l'intérêt marqué des baby-boomers pour cet instrument de placement qui a été conçu et dont on a fait la promotion dans les années de l'après-guerre :

18 - 29 ans	43,9 %
30 - 39	69,0 %
40 - 49	64,2 %
50 - 64	59,9 %
65 +	43,2 %

Les données montrent également que, règle générale, le montant placé augmente avec l'âge. Par exemple, environ 40 p. 100 des personnes dans la quarantaine justifiaient d'un placement entre 50 000 et 100 000 dollars comparativement à 5 p. 100 des personnes dans leur trentaine; un peu plus de 15 p. 100 des cinquantenaires avaient placé des montants supérieurs à 100 000 dollars comparativement à un peu plus de 6 p. 100 des gens dans la quarantaine.

Le vieillissement des baby-boomers au cours de la prochaine décennie et au-delà s'avérera très bénéfique pour le secteur des services financiers. Les banques et les compagnies fiduciaires récolteront moins en paiements d'intérêts, les gens remboursant leurs dettes, mais davantage en frais perçus pour les opérations courantes et la prestation de services de planification financière. Les maisons de courtage et les sociétés de fonds communs de placement sont aussi bien placées pour tirer profit d'un environnement où le taux d'épargne plus élevé fera fléchir les taux d'intérêt et où les épargnants rechercheront de meilleurs taux de rendement sur les marchés boursiers.

LES FACTEURS DE LA DEMANDE — LE SECTEUR PUBLIC

Les transports

Des données obtenues du ministère des Transports de l'Ontario portant sur les déplacements dans l'agglomération métropolitaine de Toronto en 1986 révèlent que c'est à l'âge de 40 ans que les gens utilisent le plus leur automobile (évaluation fondée sur le nombre de déplacements par jour). Par ailleurs, ce sont les personnes à la fin de leur adolescence qui utilisent le plus les services de transport en commun, taux d'utilisation qui s'amenuise jusqu'à ce que les gens atteignent un âge supérieur à 70 ans. Les données de l'Enquête sociale générale sur les déplacements domicile-travail soutiennent cette assertion selon laquelle ce sont les gens de 40 ans qui se déplacent le plus en automobile. Les déplacements domicile-travail, la composante la plus importante du temps de déplacement (28 p. 100), sont l'apanage du groupe des 35 à 44 ans (52 p. 100).

Le gros des baby-boomers étant âgé de 36 ans, les problèmes de l'engorgement des routes et des pertes subies par les systèmes de transport en commun des grands centres urbains subsisteront au cours des dix prochaines années. Cependant, il y aura relance des services de transport en commun grâce à la génération de l'écho, dont les membres atteindront l'âge où ils les utilisent le plus. Les projections montrent également une plus grande utilisation des services aériens et des services d'autobus interurbains, la population vieillissante se déplaçant de plus en plus dans le cadre de ses activités de loisir.

La criminalité

La démographie a aussi une incidence importante sur la criminalité. Les homicides, les vols par effraction et les vols de véhicule sont perpétrés par des adolescents et des personnes dans la vingtaine. Par ailleurs, les fraudes sont généralement l'oeuvre de personnes dans la trentaine ou la quarantaine. Dans les années 90, le nombre de crimes déclarés et les taux de criminalité (le nombre de crimes par 100 000 personnes) sont à la baisse en ce qui concerne les crimes avec violence, les crimes contre les biens et les autres infractions au Code criminel. Cette situation tient au vieillissement des baby-boomers, maintenant dans la trentaine et la quarantaine, et à l'arrivée des membres de la génération du baby-bust à la période de leur vie où ils commettent le plus de crimes.

Les données provenant du fichier Recherche par incident du *Programme de déclaration uniforme de la criminalité de 1995*, données recueillies par le Centre canadien de la statistique juridique et réunissant 46 p. 100 du nombre de crimes déclarés à l'échelle nationale, illustrent bien ces faits. L'âge médian des personnes accusées d'infractions graves au Code criminel varie de 19 ans pour les vols avec effraction et les vols de véhicules à 34 ans pour conduite avec facultés affaiblies. L'âge médian le plus faible (24 ans) concerne les crimes contre les

biens. L'âge médian des perpétrateurs de fraudes (29 ans) montre que ces crimes sont commis par des personnes plus âgées. L'âge médian des personnes accusées de crimes avec violence est de 29 ans. Dans cette catégorie, le contrevenant plus jeune est plus susceptible d'être accusé de vol qualifié (22), de tentative d'homicide (26) et d'homicide (28); le contrevenant plus âgé est plus susceptible d'être accusé de voies de fait (30), d'enlèvement (31), d'agression sexuelle (32) ou d'autres infractions sexuelles (34). L'âge médian des personnes accusées de conduite avec facultés affaiblies est de 34 ans. L'âge médian des personnes accusées de possession de cannabis est de 22 ans, alors que celui des personnes accusées de trafic de cannabis est de 26 ans. Tant la possession que le trafic de cocaïne sont le fait de contrevenants plus âgés (âge médian de 29 ans).

En 1996, l'âge des baby-boomers varie de 30 à 49 ans. En conséquence, les baby-boomers sont plus susceptibles d'être accusés de fraude, de voies de fait et de conduite avec facultés affaiblies, et moins susceptibles d'être accusés d'homicide, de vol par effraction ou de vol de véhicule. Par ailleurs, les membres de la génération du baby-bust sont à l'âge où ils sont le plus susceptibles de commettre des crimes (17 à 29 ans). Enfin, les membres de la génération de l'écho arriveront sous peu à l'âge où ils commettront le plus de crimes. À l'heure actuelle, l'âge des membres de cette cohorte varie de 2 à 16 ans et, en 2006, il variera de 12 à 26 ans. Si la relation entre l'âge et la criminalité se maintient, les services policiers peuvent miser sur une diminution du nombre de crimes par personne, tout particulièrement des crimes avec violence et des crimes contre les biens.

Les services sociaux et de santé

La démographie a une incidence marquée sur la structure de la famille et, par conséquent, sur les politiques sociales. Le nombre de mariages au Canada est à la baisse depuis 1972. En 1992, l'âge moyen des personnes lors de leur premier mariage était de 27 ans pour les femmes et de 29 ans pour les hommes, une augmentation de quatre ans pour chacun des sexes par rapport aux âges moyens recensés dans les années 70. Les mariages sont moins nombreux, les gens se marient plus tard et les unions ne durent pas longtemps. La durée moyenne des mariages qui ont abouti au divorce est passée de 11,5 ans en 1980 à 10,8 ans en 1993. En outre, 30,5 p. 100 des personnes qui ont divorcé en 1993 étaient mariées depuis cinq ans ou moins (24,2 p. 100 en 1980). Qui plus est, la proportion des mariages où l'un des conjoints a déjà été marié est passée de 12,3 p. 100 en 1967 à 32,9 p. 100 en 1993.

La baisse du taux de fécondité signifie qu'on dénombre moins d'enfants par famille. La tendance au vieillissement se traduit par la diminution graduelle de la taille des ménages. Par conséquent, la démographie a une incidence sur tout un éventail de politiques sociales, des garderies aux régimes de pension. Les perspectives quant aux garderies tiennent à la clientèle possible de la dernière vague de la génération de l'écho et des enfants du millénaire, une petite

cohorte. La question des régimes de pension publics pourrait poser problème si des modifications ne sont pas apportées afin d'accommoder les baby-boomers lorsqu'ils atteindront l'âge habituel de la retraite en 2012. Cependant, compte tenu de la période visée par la présente étude, les répercussions découlant de la retraite des baby-boomers au cours des 25 prochaines années débordent du cadre de cette analyse.

La consommation de services de santé est clairement liée à l'âge. À compter de l'âge de 50 ans, alors que le risque de subir une crise cardiaque ou d'être atteint du cancer s'accroît, la demande pour la prestation de services de santé par les médecins et les hôpitaux augmentent de façon soutenue et atteint son sommet à l'âge de la retraite, tout particulièrement au cours des six derniers mois de la vie. Les mauvaises nouvelles pour ce secteur onéreux des services publics c'est que la génération des baby-boomers utilisera de plus en plus des services de santé et s'attendra à des soins de grande qualité, assortis d'un niveau de service plus élevé. La bonne nouvelle c'est que les premiers baby-boomers n'atteindront l'âge « d'or » que dans quinze ans.

John Kettle a observé que plus de la moitié des prestations sociales dont bénéficie une personne au cours de sa vie lui sont consenties après l'âge de 56 ans. En moyenne, les personnes âgées de 35 à 39 ans sont celles qui imposent le moins lourd fardeau financier en matière de santé, d'éducation et de bien-être social; et elles ne bénéficient pas de prestations de pension. Les dépenses en matière d'éducation sont les plus élevées pour le groupe d'âge des 15 à 19 ans; les dépenses en matière de santé commencent à augmenter graduellement à compter de l'âge de 50 ans. D'ici 2006, la première vague des baby-boomers auront atteint la période de leur vie où les dépenses en matière de soins de santé qui leur sont propres sont à leur plus haut niveau. Il faudra toutefois compter encore de 10 à 20 ans avant qu'ils n'atteignent leur niveau le plus élevé en la matière, niveau constaté chez les personnes âgées de 70 ans et plus. Toujours en 2006, la génération du baby-bust en sera à ses années les moins coûteuses en matière de services sociaux, et les enfants du millénaire seront en pleine période d'âge scolaire.

Le bénévolat et les dons de bienfaisance

La valeur des dons de bienfaisance augmente avec l'âge, de même que le simple fait de donner. Selon Statistique Canada, l'âge moyen des donateurs qui ont produit une déclaration de revenu en 1990 est de 47 ans. Et la valeur des dons et des contributions s'accroît aussi avec l'âge. Neuf (9) p. 100 des personnes de moins de 25 ans ont fait des dons comparativement à 33 p. 100 des personnes âgées de 35 à 44 ans. La valeur moyenne des dons des personnes du groupe des 15 à 24 ans était de 166 dollars par rapport à 800 dollars pour les personnes du groupe des 55 ans et plus. Les projections montrent que le taux de croissance des dons de bienfaisance excédera, et de beaucoup, le taux de croissance des ménages.

Le bénévolat est une autre activité qui prend de l'ampleur avec l'âge, tout particulièrement lorsque les gens disposent davantage de temps discrétionnaire au moment de la pré-retraite et de la retraite. L'une des principales retombées de l'abondance future de bénévoles est l'afflux stratégique de ressources humaines et financières dans le secteur des organisations à but non lucratif. Le secteur public pourrait également en tirer profit si l'idée de la coproduction de services s'installe.

D'ici 2006, les membres de la génération du baby-boom en seront à ce moment de leur vie où le bénévolat et les dons de bienfaisance s'inscriront davantage dans le cadre de leurs activités sociales.

Les loisirs et la culture

De récents travaux de recherche ont discrédité le mythe selon lequel les baby-boomers sont davantage en forme que leurs parents. Sans tenir compte des niveaux de santé et de condition physique, vieillir se traduit inévitablement par un ralentissement de l'activité physique. Une société vieillissante s'adonnera moins à des activités de sport-spectacle (où les sièges exacerbent les maux de dos existants) et à la pratique individuelle de sports, et davantage à des activités récréatives passives et à des activités culturelles, de la relaxation à l'ornithologie en passant par l'opéra et le jardinage. En outre, les auteurs du présent rapport estiment qu'à mesure que les consommateurs vieilliront, ils consacreront davantage de temps aux voyages à l'étranger.

L'impact des tendances démographiques sur ce regroupement d'activités ludiques se fera sentir chez les fournisseurs de services tant des secteurs public que privé. Par exemple, les besoins en installations publiques pour la pratique de sports amateurs (par exemple, des arénas et des terrains de soccer) seront moins grands, les jeunes de la génération de l'écho et les enfants du millénaire dominant la scène sportive. Toutefois, les baby-boomers étant dans la quarantaine et la cinquantaine, la demande pour des sentiers de randonnée pédestre et des aires de conservation devrait être à la hausse. Les entrepreneurs privés devront composer avec la pression de fournir des produits et services de qualité. Par exemple, cette orientation « qualité » pourrait expliquer la différence entre l'installation de sièges étroits en plastique au SkyDome, à Toronto, et l'installation de bancs spacieux et ergonomiques dans une nouvelle salle de concert. Le taux de croissance des ventes d'outils et de fournitures de jardinage excédera, et de loin, ceux de la vente d'outils électriques et du nombre d'inscriptions à des centres de culture physique.

CONCLUSIONS

CETTE ANALYSE DES RÉPERCUSSIONS des tendances démographiques sur les produits et services des secteurs public et privé met en lumière l'incidence déterminante de l'âge dans notre société. La variable de l'âge est au coeur même de notre compréhension de la distribution de la population, conséquence d'une longue période (qui n'est pas encore terminée) marquée par un faible taux de fécondité et par l'accroissement de l'espérance de vie. En conséquence, les tailles absolues et relatives de la génération du baby-boom et des générations plus petites du baby-bust et de l'écho qui la suivent auront une incidence mesurable sur le comportement économique des gens tout au long de leur vie.

Même si d'autres facteurs influent, tout particulièrement à court terme, sur le comportement économique, dont le revenu disponible réel, les taux d'intérêt et les prix relatifs, les projections démographiques fondées sur des hypothèses liées à l'âge recèlent d'importantes données concernant les taux de croissance – à moyen et à long terme – de divers produits et services.

En dépit de l'éclairage que procure la démographie, les leaders tant des secteurs public que privé en ont fait fi dans leurs processus de planification et de prise de décisions. Cela témoigne soit de leur faible compréhension de l'incidence des tendances démographiques, soit de leur préférence pour aborder les questions dans une perspective à court terme. Peu importe les motifs de cette indifférence, les auteurs de ce rapport recommandent que les dirigeants des gouvernements et des entreprises au Canada fassent une plus large place à l'analyse démographique lors de l'élaboration de leurs politiques et orientations au cours des dix prochaines années et au-delà.

NOTES

- 1 Les travaux de recherche et la rédaction de ce document ont été exécutés par les trois associés du cabinet Madison Avenue Demographics Group – David K. Foot, Richard A. Loreto et Tom McCormack. Le cabinet Madison Avenue Demographics Group réunit des consultants qui s'emploient à privilégier l'utilisation judicieuse et assidue de données démographiques dans le cadre des activités de planification et de prise de décisions des organisations publiques et privées.
- 2 Le lecteur constatera que les projections quant à la population en 1996 présentées dans ce document diffèrent quelque peu de celles présentées récemment dans les journaux et magazines. En voici l'explication : La population par âge et par sexe a été établie d'après les données des recensements pour les années 1981, 1986 et 1991. Nous n'avons pas révisé ces données à la lumière des projections nationales produites par Statistique Canada, du dénombrement incomplet, lors des recensements, selon l'âge et le sexe, et du déplacement du moment de la production des projections du 1er juin au 1er juillet. Les données propres aux années intercensitaires (1982 à 1985 et 1987 à 1990) ont été extrapolées par Strategic Projections Inc. Les données pour la période de 1992 à 1995 ont été extrapolées par Strategic Projections Inc. à la lumière des projections nationales postcensitaires relatives à la croissance de la population publiées par Statistique Canada et établies à partir de ses dossiers administratifs. Les données propres à la période de 1996 à 2021 ont été projetées par Strategic Projections Inc.

BIBLIOGRAPHIE

- Centre canadien de la statistique juridique, *Juristat*, vol. 16, n° 3, Ottawa, Statistique Canada, mars 1996.
- , *Juristat*, vol. 16, n° 11, Ottawa, Statistique Canada, juillet 1996.
- , *Statistique de la criminalité du Canada en 1994*, Ottawa, Statistique Canada, 1995.
- Dumas, Jean et Alain Bélanger (en collaboration avec Gordon Smith), *Rapport sur l'état de la population au Canada en 1995: conjoncture démographique*, Ottawa, Statistique Canada, 1996.
- Fédération canadienne de démographie, *Vers le XXI^e siècle : tendances socio-démographiques et enjeux politiques au Canada*, actes du colloque de 1995 au Collège Saint-Paul, Ottawa, 23-25 octobre 1995.
- Foot, David K., (en collaboration avec Daniel Stoffman), *Entre le Boom et l'Écho: Comment mettre à profit la réalité démographique*, Boréal, collection Info Presse, 1996.
- , *Canada's Population Outlook: Demographic Futures and Economic Challenges*, The Canadian Institute for Economic Policy Series, James Lorimer & Company, Publishers, Toronto, 1982.
- , *Public Policy and Future Population in Ontario*, Conseil économique de l'Ontario, Toronto, 1979.
- Kettle, John, *The Big Generation*, McClelland and Stewart, Toronto, 1980.
- Leacy, F. H. éd., *Statistiques historiques du Canada*, 2^e éd, Statistique Canada / Fédération des sciences sociales du Canada, Ottawa, 1983.
- Ministère des Affaires civiques de l'Ontario. *Immigration Statistics 1991*, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, Toronto, 1993.
- Morgan, Nicole S., (en collaboration avec Charles Moubarak), *Où aller? Les conséquences prévisibles chez les groupes de décisions de la Fonction publique fédérale*, Institut de recherches politiques, Montréal, 1981.
- Nault, François, Jiajian Chen, M. V. George et Mary Jane Norris, *Projection de la population indienne inscrite, 1991– 2015*, Statistique Canada, Ottawa, 1993.
- Roadburg, Alan, *Aging: Retirement, Leisure and Work in Canada*, Methuen Publications, Toronto, 1985.
- Secrétariat du Conseil du Trésor, *Statistique sur l'emploi dans la fonction publique fédérale*, 1^{er} avril 1995 au 31 mars 1996, Ottawa, 1996.
- Smith Barney, *Trends: New Horizons for the 21st Century*, New York, 1996.
- Strategic Projections Inc., *Canadian Labour Market Implications of Projected Demographic and Economic Trends*, rapport établi pour la Société canadienne des postes, mars 1995.
- , *Consumer Spending Patterns 1996 to 2016*, rapport établi pour le Bureau de la consommation, Industrie Canada, octobre 1995.
- , *Demographic Change and the Household Furniture Industry in Canada*, rapport établi pour Industrie Canada, mars 1995.
- , *Demographic and Economic Trends in Canada: Implications for the Information Highway*, rapport confidentiel, mai 1995.
- , *Impacts of an Aging Population on Metropolitan Toronto Transportation*, rapport établi pour le Département du transport de la municipalité de Toronto, avril 1996.
- , *Potential Household Formation by Type in Canada*, rapport établi pour le Bureau de la consommation, Industrie Canada, décembre 1995.
- , (pour RAL Consulting Limited), *Training Needs Analysis*, vol. 1, « Economic & Demographic Scan », étude préparée pour l'International Brotherhood of Painters &

BIBLIOGRAPHIE

- Allied Trades Sectoral Agreement (Ontario) Committee, Woodbridge, Ontario, février 1995.
- Statistique Canada, *Tendances sociales canadiennes*, n° 12, Ottawa, Statistique Canada, printemps 1989.
- , *Tendances sociales canadiennes*, n° 42, Ottawa, Statistique Canada, automne 1996.
- The Globe and Mail*, Toronto, 1^{er} janvier 1995 au 30 septembre 1996.
- The Wyatt Company, *Best Practices in Corporate Restructuring*, Survey of Corporate Restructuring, 1993.
- Wigdor, Blossom T. et David K. Foot, *The Over-Forty Society: Issues for Canada's Aging Population*, James Lorimer & Company, Publishers, Toronto, 1988.

Publications de recherche d'Industrie Canada

COLLECTION DOCUMENTS DE TRAVAIL

- N° 1 L'intégration économique de l'Amérique du Nord : les tendances de l'investissement étranger direct et les 1 000 entreprises les plus grandes, Industrie Canada, personnel de la Direction de l'analyse de la politique micro-économique, notamment John Knubley, Marc Legault et P. Someshwar Rao, 1994.
- N° 2 Les multinationales canadiennes : analyse de leurs activités et résultats, Industrie Canada, personnel de la Direction de l'analyse de la politique micro-économique, notamment P. Someshwar Rao, Marc Legault et Ashfaq Ahmad, 1994.
- N° 3 Débordements transfrontaliers de R-D entre les industries du Canada et des États-Unis, Jeffrey I. Bernstein, Université Carleton et National Bureau of Economic Research, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1994.
- N° 4 L'impact économique des activités de fusion et d'acquisition sur les entreprises, Gilles McDougall, Direction de l'analyse de la politique micro-économique, Industrie Canada, 1995.
- N° 5 La transition de l'université au monde du travail : analyse du cheminement de diplômés récents, Ross Finnie, École d'administration publique, Université Carleton et Statistique Canada, 1995.
- N° 6 La mesure du coût d'observation lié aux dépenses fiscales : les stimulants à la recherche-développement, Sally Gunz, Université de Waterloo, Alan Macnaughton, Université de Waterloo, et Karen Wensley, Ernst & Young, Toronto, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1996.
- N° 7 Les structures de régie, la prise de décision et le rendement des entreprises en Amérique du Nord, P. Someshwar Rao et Clifton R. Lee-Sing, Direction de l'analyse de la politique micro-économique, Industrie Canada, 1996.
- N° 8 L'investissement étranger direct et l'intégration économique de la zone APEC, Ashfaq Ahmad, P. Someshwar Rao et Colleen Barnes, Direction de l'analyse de la politique micro-économique, Industrie Canada, 1996.
- N° 9 Les stratégies de mandat mondial des filiales canadiennes, Julian Birkinshaw, Institute of International Business, Stockholm School of Economics, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1996.
- N° 10 R-D et croissance de la productivité dans le secteur manufacturier et l'industrie du matériel de communications au Canada, Jeffrey I. Bernstein, Université Carleton et National Bureau of Economic Research, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1996.

- N° 11 Évolution à long terme de la convergence régionale au Canada, Serge Coulombe, Département de sciences économiques, Université d'Ottawa, et Frank C. Lee, Industrie Canada, 1996.
- N° 12 Les répercussions de la technologie et des importations sur l'emploi et les salaires au Canada, Frank C. Lee, Industrie Canada, 1996.
- N° 13 La formation d'alliances stratégiques dans les industries canadiennes : une analyse microéconomique, Sunder Magun, Applied International Economics, 1996.
- N° 14 Performance de l'emploi dans l'économie du savoir, Surendra Gera, Industrie Canada, et Philippe Massé, Développement des ressources humaines Canada, 1997.
- N° 15 L'économie du savoir et l'évolution de la production industrielle, Surendra Gera, Industrie Canada, et Kurt Mang, ministère des Finances, 1997.
- N° 16 Stratégies commerciales des PME et des grandes entreprises au Canada, Gilles McDougall et David Swimmer, Direction de l'analyse de la politique micro-économique, Industrie Canada, 1997.
- N° 17 Incidence sur l'économie mondiale des réformes en matière d'investissement étranger et de commerce mises en oeuvre en Chine, Winnie Lam, Direction de l'analyse de la politique micro-économique, Industrie Canada, 1997.
- N° 18 Les disparités régionales au Canada : diagnostic, tendances et leçons pour la politique économique, Serge Coulombe, Département de sciences économiques, Université d'Ottawa, 1997.
- N° 19 Retombées de la R-D entre industries et en provenance des États-Unis, production industrielle et croissance de la productivité au Canada, Jeffrey I. Bernstein, Université Carleton et National Bureau of Economic Research, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1998.
- N° 20 Technologie de l'information et croissance de la productivité du travail : analyse empirique de la situation au Canada et aux États-Unis, Surendra Gera, Wulong Gu et Frank C. Lee, Direction de l'analyse de la politique micro-économique, Industrie Canada, 1998.
- N° 21 Progrès technique incorporé au capital et ralentissement de la croissance de la productivité au Canada, Surendra Gera, Wulong Gu et Frank C. Lee, Direction de l'analyse de la politique micro-économique, Industrie Canada, 1998.
- N° 22 La structure de la fiscalité des sociétés et ses effets sur la production, les coûts et l'efficacité, Jeffrey I. Bernstein, Université Carleton et National Bureau of Economic Research, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1998.

- N° 23 La restructuration de l'industrie canadienne : analyse micro-économique, Sunder Magun, Applied International Economics, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1998.
- N° 24 Les politiques du gouvernement canadien à l'égard de l'investissement étranger direct au Canada, Steven Globerman et Daniel Shapiro, Université Simon Fraser, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1998.

COLLECTION DOCUMENTS DE DISCUSSION

- N° 1 Les multinationales comme agents du changement : définition d'une nouvelle politique canadienne en matière d'investissement étranger direct, Lorraine Eden, Université Carleton, 1994.
- N° 2 Le changement technologique et les institutions économiques internationales, Sylvia Ostry, Centre for International Studies, Université de Toronto, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1995.
- N° 3 La régie des sociétés au Canada et les choix sur le plan des politiques, Ronald J. Daniels, Faculté de droit, Université de Toronto, et Randall Morck, Faculté d'administration des affaires, Université de l'Alberta, 1996.
- N° 4 L'investissement étranger direct et les politiques d'encadrement du marché : réduire les frictions dans les politiques axées sur la concurrence et la propriété intellectuelle au sein de l'APEC, Ronald Hirshhorn, 1996.
- N° 5 La recherche d'Industrie Canada sur l'investissement étranger : enseignements et incidence sur les politiques, Ronald Hirshhorn, 1997.
- N° 6 Rivalité sur les marchés internationaux et nouveaux enjeux pour l'Organisation mondiale du commerce, Edward M. Graham, Institute for International Economics, Washington (DC), dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1998.

COLLECTION DOCUMENTS HORS SÉRIE

- N° 1 Obstacles officiels et officieux à l'investissement dans les pays du G-7 : analyse par pays, Industrie Canada, personnel de la Direction de l'analyse de la politique micro-économique, notamment Ashfaq Ahmad, Colleen Barnes, John Knubley, Rosemary D. MacDonald et Christopher Wilkie, 1994.
- Obstacles officiels et officieux à l'investissement dans les pays du G-7 : résumé et conclusions, Industrie Canada, personnel de la Direction de l'analyse de la politique micro-économique, notamment Ashfaq Ahmad, Colleen Barnes et John Knubley, 1994.
- N° 2 Les initiatives d'expansion commerciale dans les filiales de multinationales au Canada, Julian Birkinshaw, Université Western Ontario, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1995.

- N° 3 Le rôle des consortiums de R-D dans le développement de la technologie, Vinod Kumar, Research Centre for Technology Management, Université Carleton, et Sunder Magun, Centre de droit et de politique commerciale, Université d'Ottawa et Université Carleton, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1995.
- N° 4 Écarts hommes/femmes dans les programmes universitaires, Sid Gilbert, Université de Guelph, et Alan Pomfret, King's College, Université Western Ontario, 1995.
- N° 5 La compétitivité : notions et mesures, Donald G. McFetridge, Département d'économie, Université Carleton, 1995.
- N° 6 Aspects institutionnels des stimulants fiscaux à la R-D : le crédit d'impôt à la RS&DE, G. Bruce Doern, École d'administration publique, Université Carleton, 1995.
- N° 7 La politique de concurrence en tant que dimension de la politique économique : une analyse comparative, Robert D. Anderson et S. Dev Khosla, Direction de l'économie et des affaires internationales, Bureau de la politique de concurrence, Industrie Canada, 1995.
- N° 8 Mécanismes et pratiques d'évaluation des répercussions sociales et culturelles des sciences et de la technologie, Liora Salter, Osgoode Hall Law School, Université de Toronto, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1995.
- N° 9 Sciences et technologie : perspectives sur les politiques publiques, Donald G. McFetridge, Département d'économie, Université Carleton, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1995.
- N° 10 Innovation endogène et croissance : conséquences du point de vue canadien, Pierre Fortin, Université du Québec à Montréal et Institut canadien de recherches avancées, et Elhanan Helpman, Université de Tel-Aviv et Institut canadien de recherches avancées, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1995.
- N° 11 Les rapports université-industrie en sciences et technologie, Jérôme Doutriaux, Université d'Ottawa, et Margaret Barker, Meg Barker Consulting, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1995.
- N° 12 Technologie et économie : examen de certaines relations critiques, Michael Gibbons, Université de Sussex, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1995.
- N° 13 Le perfectionnement des compétences des cadres au Canada, Keith Newton, Industrie Canada, 1995.
- N° 14 Le facteur humain dans le rendement des entreprises : stratégies de gestion axées sur la productivité et la compétitivité dans l'économie du savoir, Keith Newton, Industrie Canada, 1996.

- N° 15 Les charges sociales et l'emploi : un examen de la documentation, Joni Baran, Industrie Canada, 1996.
- N° 16 Le développement durable : concepts, mesures et déficiences des marchés et des politiques au niveau de l'économie ouverte, de l'industrie et de l'entreprise, Philippe Crabbé, Institut de recherche sur l'environnement et l'économie, Université d'Ottawa, 1997.
- N° 17 La mesure du développement durable : étude des pratiques en vigueur, Peter Hardi et Stephan Barg, avec la collaboration de Tony Hodge et Laszlo Pinter, Institut international du développement durable, 1997.
- N° 18 Réduction des obstacles réglementaires au commerce : leçons à tirer de l'expérience européenne pour le Canada, Ramesh Chaitoo et Michael Hart, Centre de droit et de politique commerciale, Université Carleton, 1997.
- N° 19 Analyse des mécanismes de règlement des différends commerciaux internationaux et conséquences pour l'Accord canadien sur le commerce intérieur, E. Wayne Clendenning et Robert J. Clendenning, E. Wayne Clendenning & Associates Inc., dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1997.
- N° 20 Les entreprises autochtones : caractéristiques et stratégies de croissance, David Caldwell et Pamela Hunt, Centre de conseils en gestion, dans le cadre d'un contrat avec Entreprise autochtone Canada, Industrie Canada, 1998.

COLLECTION LE CANADA AU 21^e SIÈCLE

- N° 1 Tendances mondiales : 1980-2015 et au delà, J. Bradford De Long, Université de la Californie, Berkeley, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1998.
- N° 2 Libéralisation étendue axée sur les aspects fondamentaux : un cadre pour la politique commerciale canadienne, Randy Wigle, Université Wilfrid Laurier, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1998.
- N° 3 L'intégration économique de l'Amérique du Nord : les 25 dernières années et les 25 prochaines années, Gary C. Hufbauer et Jeffrey J. Schott, Institute for International Economics, Washington (DC), dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1998.
- N° 4 Les tendances démographiques au Canada, 1996-2006 : les répercussions sur les secteurs public et privé, David K. Foot, Richard A. Loreto et Thomas W. McCormack, Madison Avenue Demographics Group, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1998.

PUBLICATIONS CONJOINTES

Capital Budgeting in the Public Sector, en collaboration avec l'Institut John Deutsch, sous la direction de Jack Mintz et Ross S. Preston, 1994.

Infrastructure and Competitiveness, en collaboration avec l'Institut John Deutsch, sous la direction de Jack Mintz et Ross S. Preston, 1994.

Getting the Green Light: Environmental Regulation and Investment in Canada, en collaboration avec l'Institut C. D. Howe, sous la direction de Jamie Benidickson, G. Bruce Doern et Nancy Olewiler, 1994.

Pour obtenir des exemplaires de l'un des documents publiés dans le cadre du Programme des publications de recherche, veuillez communiquer avec le :

Responsable des publications
Analyse de la politique micro-économique
Industrie Canada
5e étage, tour ouest
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Tél. : (613) 952-5704
Fax : (613) 991-1261
Courriel : fumerton.cheryl@ic.gc.ca